

LE DEVOIR

Vol. LXXXVIII - N° 110

MONTRÉAL, LE MARDI 20 MAI 1997

88 c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Une affaire de gros sous

La cinquantième édition du Festival de Cannes, qui s'est terminée dimanche soir (en accordant le Grand Prix du jury à Atom Egoyan), a été une drôle de galère: mesures de sécurité qui ont pris le mors aux dents le jour du passage de Chirac, constellation de vedettes et d'ex-Palmes d'or, gigantisme de l'infrastructure, mais aussi des films... décevants pour la plupart. (Nos informations en page B 12.)

Cannes — Chaque année, les cinéastes, les médias et l'industrie du cinéma émergent de Cannes en grommelant contre un tel cirque, contre les choix souvent douteux de la sélection et les laissés-pour-compte du palmarès. Ils en ont pour six mois à conspuer le rendez-vous en le chargeant de tous les vices puis, dès la fin de l'hiver, la fièvre reprend. Cinéastes, producteurs, journalistes, starlettes et distributeurs comptent les jours avant le prochain Cannes. On n'y échappe pas. Cannes est le porte-voix des films du monde. Le rendez-vous de toute l'industrie et de la presse internationale, un incontournable.

Le plus important festival de cinéma de la planète est une machine énorme qui semble perpétuellement au bord de l'explosion. En cette année de cinquantième anniversaire, la cohue des 200 000 visiteurs, le nombre excessif d'accréditations accordées (30 000 en tout), la terreur de l'attentat — qui a placé le petit port de la Côte d'Azur littéralement en état de siège policier lors de la visite de Chirac —, ont donné le pouls d'une manifestation s'affolant à vouloir contrôler l'incontrôlable. Jamais on n'a vu ici autant de vedettes et de grands réalisateurs réunis au pied carré que lors de la fameuse soirée commémorative. Le Festival de Cannes n'est pas convivial. Il est débordé. Il n'est pas accueillant. Il est effrayé.

L'événement est devenu au fil du temps bien davantage une affaire de gros sous que de cinéphilie. C'est dans le soubassement du Palais des festivals, au Marché du film, que la partie se joue vraiment (et à bord des majestueux yachts en rade), à coups de ventes et d'achats de scénarios prometteurs et de films aguicheurs. Cannes cause plus d'argent que de cinéma, consomme plus de vedettes que d'art cinématographique, courtise Hollywood (tout en le boudant au palmarès), et les affiches de superproductions américaines tapissent les panneaux de la Croisette. Ce sont les John Travolta, Bruce Willis, Kim Basinger et surtout les Michael Jackson qui ont déclenché cette année l'hystérie des foules et la fièvre des médias, bien davantage que le bouquet de Palmes d'or réunies pour les noces d'or du Festival.

La compétition décevait de son côté avec une cuvée très inégale, en panne de chefs-d'œuvre, et les choix de Gilles Jacob, le manitou de la sélection officielle, ont été contestés ici par tout un chacun.

Un thème a émergé du cru de la sélection 1997 et déchaîné les discussions sur la Croisette: la représentation de la violence, piégée et déculpée par l'image. Avec des questions en amont: comment dénoncer la violence sans la représenter? Et quelle influence exerce sur un jeune public une telle surenchère d'hémoglobine à l'écran? En compétition, Mathieu Kassovitz s'y est cassé les dents avec *Assassin(s)*, chargeant la télévision de tous les maux de la société, dans une sanglante pochade descendue en flamme par la critique. L'Autrichien Michael Haneke, sous le même prétexte de dénoncer la violence à l'écran, la mettait en scène jusqu'à la répulsion dans *Funny Games*. Alors que Wim Wenders, à travers *The End of Violence*, sur un registre moins apocalyptique, échouait comme les autres à résoudre la quadrature du cercle. Le serpent de la violence s'est mordu ici la queue sans émerger de ses dilemmes. Le cinéma est-il mort? demandaient, de leur côté, les Godard, Bertolucci, Wenders et compagnie, s'interrogeant, après cinquante années de Cannes, sur l'avenir de leur métier. L'anniversaire du Festival met à jour le désarroi d'un septième art qui se cherche un futur.

Ce Festival est aussi l'occasion de mesurer son propre cinéma national à l'aune de la production et des réactions mondiales. Le québécois *Cosmos* (sur lequel malheureusement la presse française est restée plutôt muette) a tout de même remporté le prix de la Confédération internationale des cinémas d'art et d'essai. Mais seul le septième art canadien anglais a vraiment la cote ici. *Kissed*, de la cinéaste Lynne Stopkewich, présenté à la Quinzaine des réalisateurs, a reçu son lot d'éloges journalistiques. Quant au Torontois Atom Egoyan, lauréat du Grand Prix du jury, du prix de la critique internationale et de celui du jury œcuménique pour *Sweet Herafter* — que l'on ait des réserves ou pas sur son film —, il demeure l'un des talents les plus suivis à Cannes.

Ce long métrage a pourtant été réalisé avec un budget fort modeste, 3,8 millions. Ni plus ni moins cher qu'un film québécois, mais sur le plan de la réalisation, on salue son professionnalisme. Il y a des côtes à remonter sur la Croisette pour le film québécois, des étonnements à susciter, des programmeurs à convaincre, un internationalisme à viser. Car si un rendez-vous ne fait de cadeau à personne, c'est bien celui-ci. À quand la prochaine montée des marches pour un de nos cinéastes? Cannes, c'est la jungle, mais aussi le test suprême. Si Egoyan le passe, pourquoi pas nous?

MÉTÉO

Montréal Nuageux, 60% de probabilité d'averses, Max: 15 Min: 7
 Québec Ciel variable, Max: 11 Min: 5
 Détails, page B 10

INDEX

Annonces... B 11 Le monde... B 4
 Avis publics B 10 Les sports... B 8
 Culture... B 10 Montréal... A 3
 Économie... B 1 Mots croisés... B 6
 Éditorial... A 10 Politique... A 4
 Idées... A 11 Télévision... B 7

LES SPORTS

Après Martinez, Juden vainc les Dodgers 2-1, page B 8



LE MONDE

Londres s'attaque aussi au mariage du tabac et du sport, page B 4

L'ENTREVUE



Jean Du Berger: l'écologie de l'esprit, page B 1

Les souverainistes se mobilisent

■ «Charest, c'est le clonage politique de Jean Chrétien», dit Bouchard
 ■ Parizeau se lance dans la campagne

PAUL CAUCHON
 LE DEVOIR

Jonquière — À deux semaines de l'échéance électorale, le mouvement souverainiste a sonné le rappel de toutes ses forces vives hier, à l'occasion d'une grande assemblée publique qui a vu Lucien Bouchard, Gilles Dupeppe et Michel Gauthier entreprendre une charge à fond de

train contre Jean Chrétien et, surtout, contre Jean Charest, et déploie ses attaques sur Jean Charest.

Le chef du Bloc québécois Gilles Dupeppe a même annoncé que l'ex-premier ministre Jacques Parizeau participera à quatre ou cinq assemblées partisanes d'ici le 2 juin.

Et le premier ministre du Québec Lucien Bouchard a plongé encore plus avant dans la campagne électora-

le fédérale, renvoyant dos à dos les chefs du Parti libéral et du Parti conservateur.

«Jean Chrétien nous demande un chèque en blanc, Jean Charest nous propose un trou noir», lance-t-il, prévenant les Québécois contre «la tentation de l'élection buissonnière, le décrochage», pressant les Québécois de ne

■ L'éditorial de Lise Bissonnette: La question nationale, page A 10

■ Charest dans la mire de Chrétien, page A 3

■ Avec les conservateurs, la Commission d'enquête sur la Somalie reprendrait du service, page A 3

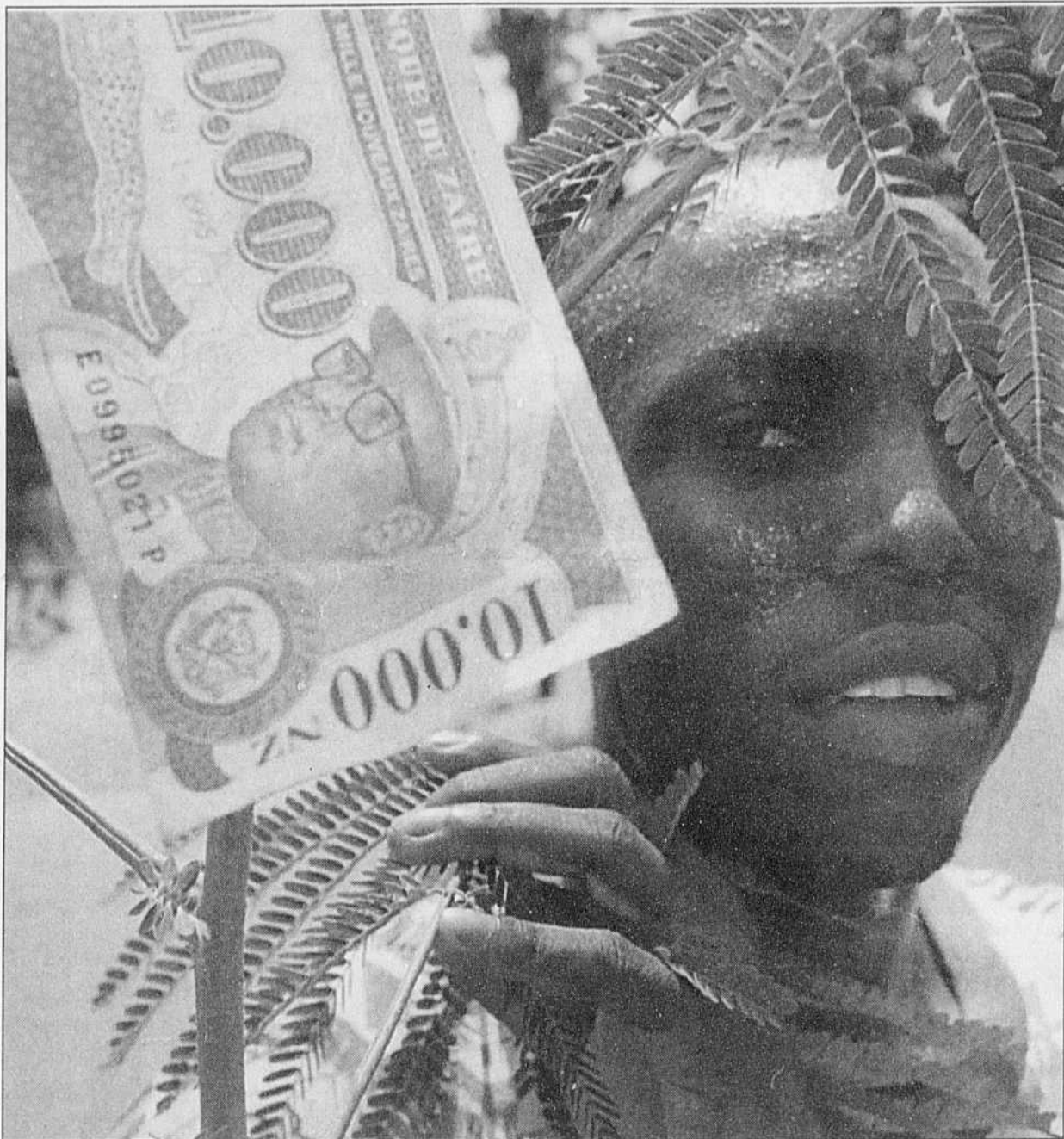
■ Division autochtone, page A 3

■ Aucun K.-O. dimanche, page A 3

VOIR PAGE A 12: DUPEPPE



170 000 NZ au dollar



JEAN-MARC BOUJU ASSOCIATED PRESS

LE BILLET que tient à la main cet étudiant zairois illustre le message de étudiants qui estiment que la monnaie n'a plus aucune valeur puisqu'on y voit côte à côte le mot Zaire — aujourd'hui rebaptisé Congo — ainsi que l'image du président déchu Mobutu Sese Seko. La valeur de la monnaie a chuté de 50 000 nouveaux zaires (NZ) à 170 000 pour un dollar. Pendant ce temps, toujours à Kinshasa, l'Alliance des forces démocratiques de libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila, qui s'est auto-proclamé président samedi, tentait de redonner à la capitale un air de retour à la «normale», tant au niveau économique que politique. Nos informations en page B 4.

Les Sceptiques ont dix ans et ils en sont certains

Cela fait dix ans que les Sceptiques du Québec déboîtent jour après jour les contes que concoctent les astrologues, numéologues, biorythmiciens et autres capitalistes de la prédiction. Ils ont dix ans et, c'est une certitude, ils en auront vingt. Parce que leurs ennemis, les affairistes de la crédulité, abondent et ne baisseront jamais la garde.

SERGE TRUFFAUT
 LE DEVOIR

Jean-René Dupont est porte-parole de l'association Les Sceptiques du Québec. Celle-ci a été fondée en 1987 dans une pizzeria de Montréal par une poignée de braves, bien décidés à multiplier les crocs-en-jambe à l'endroit des Jojo Savard et autres charlatans qui abusent, financièrement évidemment, de la crédulité du bipède.

Il est porte-parole mais il est également journaliste à *Protégez-vous*, Jean-René Dupont. L'un de ses bons coups de sceptique? Devenir médium dans l'empire kitsch de Jojo Savard. En moins de deux, comme ça, au téléphone, sans qu'il y ait eu entrevue, Dupont est devenu le médium n° 2777.

Au jobard qui l'appelait pour savoir de quoi serait fait son avenir à court terme, le médium n° 2777, comme les autres médiums de l'empire Savard, facturait 5 \$ la minu-

te. Pour son boulot, boulot consistant évidemment à réciter une litanie d'inepties promettant le bonheur à perpétuité et davantage, le médium n° 2777, ce prolo de l'industrie bien-oui-oui, récoltait seulement 50 ¢. Devraient se syndiquer, les travailleurs du paranormal. Peut-être que ça rationaliserait le tout.

Pour saluer le dixième anniversaire des Sceptiques, on a utilisé la ligne téléphonique nous menant au cœur du commerce d'Andrée D'Amour, astrologue en chef du *Journal de Montréal*. On a composé le numéro et on est tombé sur un central de traitement: appuyez sur le 1 pour l'horoscope personnalisé, sur le 2 pour l'astrologie-numérologie ou sur le 3 pour la biorythmie.

On notera au passage que l'entreprise d'Andrée D'Amour ne propose rien de moins que la totale: de l'astrologie à la biorythmie en passant par la numérologie. C'est fort, très très fort.

VOIR PAGE A 12: SCEPTIQUES

Les Québécois sont prêts à se rallier, dit Charest

MANON CORNELLIER
 MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 LE DEVOIR

Parry Sound (Ont.) — Porté par un autre sondage vantant son leadership dans le dossier de l'unité nationale, le chef conservateur Jean Charest s'est présenté en Ontario comme celui qui avait amené les Québécois à tendre à nouveau l'oreille au reste du pays.

«Pour la première fois depuis 1990, les Québécois s'ouvrent sur l'ensemble du Canada et sont prêts à tendre la main, à se rallier, à se solidariser avec les autres Canadiens. Ils le feront parce qu'on veut créer de l'emploi, mettre l'accent sur le système de santé et faire que ce pays marche», a-t-il déclaré, hier matin, dans la circonscription de Parry Sound-Muskoka.

Selon un sondage paru hier dans le *Globe and Mail*, 34 % des Canadiens considèrent que Jean Charest serait le meilleur leader pour défendre la position fédéraliste lors d'un prochain référendum. Jean Chrétien suit avec 29 %, 33 % à l'extérieur du Québec. Au Québec, c'est 44 % des gens qui pensent que M. Charest s'en tirerait mieux.

Le chef conservateur croit, par conséquent, que «ce serait un signal très positif pour le pays que de voter pour les conservateurs». Il semble aussi considérer être à l'origine d'un mouvement en faveur d'un renouvellement de la fédération, contrairement au Reform, son premier adversaire en Ontario.

Son candidat local, le général à la retraite Lewis MacKenzie, et lui ont d'ailleurs attaqué les réformistes avec vigueur hier, les accusant de vouloir jouer le jeu des souverainistes. «[Il y a le parti] de Preston Manning, qui veut seulement montrer la voie [aux souverainistes], désireux, combien trop désireux, d'aller vers eux pour les aider à réussir», a soutenu M. Charest.

Le chef conservateur conclut toujours ses discours en déambulant entre les spectateurs. Il serre des mains, bavarde avec les gens et se livre à de véritables séances d'autographes. Mais M. Charest, qui a tant profité de l'atten-



Jean Charest

VOIR PAGE A 12: CHAREST

Naviguer ou périr

50 pays francophones réunis à Montréal pour mettre le français sur Internet

MICHEL VENNE
 LE DEVOIR

L'Internet peut être une chance pour la Francophonie. À condition de la saisir. C'est par un appel à passer aux actes, au lieu de se complaire dans les incantations, qu'a été inaugurée, hier, la Conférence des ministres francophones chargés de l'inforoute, qui réunit les représentants d'une cinquantaine de pays.

Cette conférence donnera lieu à l'adoption d'une déclaration et d'un plan d'action. Les ministres discuteront de la création d'un fonds multilatéral de soutien à la production de contenus en français, de la mise sur pied d'une vigie et des moyens pour encourager la mise en place, dans les pays francophones du Tiers-Monde, des infrastructures techniques nécessaires pour rendre ce moyen de communication accessible.

C'est la discussion part d'une donnée toute simple: seulement 7 % des ordinateurs connectés à Internet dans le monde appartiennent à des francophones. Le contenu de langue française ne représente que 3 à 4 % du contenu disponible. En Afrique francophone, on trouve à peine une ligne téléphonique principale par 100 habitants.

C'est pourquoi, dès l'ouverture de la conférence, hier

VOIR PAGE A 12: FRANCOPHONIE



• LES ACTUALITÉS •

Manifestation contre les politiques «néolibéralistes» du gouvernement Bouchard

Le PQ et le BQ auraient mis l'indépendance au rancart

«Il y a beaucoup de gens qui associent coupures et souveraineté du Québec»

Dans une mer de drapeaux fleurdelisés, près de 200 manifestants ont dénoncé hier les politiques «néolibéralistes» du gouvernement Bouchard. Il est temps, disent-ils, que la «société civile» se réapproprie la cause souverainiste, en remettant à l'ordre du jour les véritables motifs de la nécessité de faire du Québec un pays souverain.

ISABELLE HACHEY
LE DEVOIR

«Départisaner» la lutte pour l'indépendance du Québec. Le mot d'ordre était sur toutes les lèvres, hier, alors qu'une demi-douzaine de militants tentaient, en ces temps d'incertitudes, de ravivoter les troupes souverainistes, au square Victoria de Montréal.

Malgré une atmosphère de fête de Saint-Jean-Baptiste, les quelque 200 manifestants n'ont pas caché leur déception face aux deux partis politiques souverainistes (le Bloc et le Parti québécois) qui ont mis l'indépendance au rancart, selon eux, pour se faire réélire ou pour sabrer dans les programmes sociaux durement acquis au cours des 30 dernières années.

«Le problème, c'est que, présentement, il y a beaucoup de gens qui associent coupures et souveraineté du Québec, alors que ça ne devrait pas être le cas, et c'est pour cela qu'on veut départisaner la souveraineté», explique la responsable de l'événement, Nadine Gaudette, du Comité souverainiste de l'UQAM.

L'auteure Andrée Féréti a adressé une mise en garde aux politiciens indépendantistes. Selon elle, le Bloc et le PQ ne feront l'indépendance «que si on les y pousse, parce que, sinon, ils risquent de perdre le maudit pouvoir qu'ils aiment tant. Mais s'ils veulent garder le pouvoir, il faut qu'ils soient conscients, de façon permanente, que c'est nous qui le leur avons donné et que nous pouvons le leur retirer.»

Nicole Boudreault, ex-présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste, a quant à elle lancé un appel aux militants. Selon Mme Boudreault, la «société civile ne doit pas se désresponsabiliser» et laisser l'indépendance entre les seules mains de Lucien Bouchard

ou de Gilles Duceppe. «Les messies n'existent pas. Ce qui existe, ce sont des citoyens responsables. Ce n'est pas parce qu'à tous les quatre ans nous élisons des citoyens comme nous pour défendre nos intérêts qu'il faut dès lors s'en désintéresser.»

«Une souveraineté technocratique?»

L'ancien felquist Paul Rose, aujourd'hui chef du Parti de la démocratie socialiste du Québec, a affirmé que l'indépendance ne se concrétisera que lorsqu'elle sera solidement «enracinée» dans la société québécoise. «C'est vraiment une souveraineté technocratique qu'on nous présente, complètement fade.» Il ajoute que, «si on avait fait un référendum au lendemain de l'échec de l'accord du lac Meech, le OUI serait passé à 60 ou 70 %. Mais il ne faut pas que cela se fasse sur des bases factuelles, il faut un véritable enracinement.»

M. Rose s'en est pris aux «vieux réflexes de colonisés» des politiciens souverainistes lorsqu'a éclaté la controverse autour de la récente sortie de Jacques Parizeau à propos de la déclaration d'indépendance après le référendum de 1995. Il a dénoncé le «recul à l'Assemblée nationale par des leaders qui sont supposés nous représenter, qui ont eux-mêmes peur des mots.»

Mais il a surtout blâmé, comme la plupart des autres manifestants, les politiques «néolibéralistes» du gouvernement Bouchard. «Notre patrimoine social, c'est ce qui nous distingue en Amérique du Nord et, actuellement, le PQ est en train de le détruire, dit-il. Ce n'est pas vrai qu'on peut bâtir une société à deux vitesses, une pour les riches et une pour les pauvres.» M. Rose plaide pour un «projet libérateur, axé sur le maintien des programmes sociaux.»

L'indépendance, oui, mais pas à n'importe quel prix, ajoute Mme



Paul Rose s'adressant hier à quelque 200 personnes au square Victoria de Montréal.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Boudreault. «La souveraineté est une fin en soi, mais c'est aussi un formidable moyen de créer une société unique, plus juste et plus équitable pour l'ensemble des citoyens.»

Par ailleurs, le square Victoria et la date du rassemblement — c'était

la Fête de la reine hier — n'ont pas été choisis au hasard par le Comité souverainiste de l'UQAM, mais afin de «dénoncer ouvertement le colonialisme parasitaire qui nous étouffe et dont vous êtes le symbole, vous et vos mandataires du fédéral», ont-ils

écrit dans une lettre adressée à la reine Elisabeth II.

Après les centrales syndicales, c'était d'ailleurs au tour de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) d'annoncer hier qu'elle n'appuierait aucun parti au cours de

la présente campagne électorale, parce que «les étudiants ne se retrouvent plus dans aucun parti politique». Un autre signe de méfiance à l'endroit du Bloc québécois puisque la FEUQ, tout comme les centrales syndicales, est ouvertement souverainiste.

Internet est à votre porte.



Gratuit

Une trousse de démarrage Sympatico[®] et cinq heures de navigation gratuites par mois pendant un an: il suffit d'avoir choisi l'interurbain Bell et d'être abonné au plan d'économie SuperMax[™] pour obtenir tout ça. Mais si vous êtes vraiment mordû, vous pouvez opter pour 100 heures de navigation au bas prix de 24,95 \$. Ouvrez vite la porte à cette offre intéressante; appelez-nous avant le 15 août.

1 800 622-2712



du génie et des gens[™]

*Sympatico est une marque de commerce de Société en commandite Médialinx Interactif. Certaines conditions s'appliquent.

LE DEVOIR

ÉLECTIONS 1997

PERSPECTIVES

Un souper tranquille

Le trop court débat s'animait à peine qu'il était déjà terminé

Aucun K.-O. n'a été asséné dimanche, à l'heure du souper, au cours du débat des chefs portant sur l'unité canadienne. En fait, le trop court exercice commençait à peine à s'animer qu'il était déjà terminé.

Mais malgré tout, les échanges ont permis de constater que, pour Jean Chrétien, c'est le retour au discours rassurant en faveur d'une bonne gestion gouvernementale.

Il n'a pas cessé de répéter que les Québécois en avaient marre d'entendre cette « rengaine » d'un prochain référendum et qu'ils préféreraient qu'on discute d'emplois et de programmes sociaux. Jamais il n'a voulu reconnaître les demandes de changements des Québécois et il a soigneusement évité d'interpréter les résultats du dernier référendum. Il a plutôt insisté sur les problèmes suscités par l'instabilité politique sans accepter d'en prendre la responsabilité.

Selon lui, la fédération évoluera graduellement, étape par étape. « Deux fois, les Québécois ont dit qu'ils voulaient continuer de progresser à l'intérieur du Canada. Depuis le dernier référendum, nous avons fait des changements au Canada et ce n'est pas fini », a-t-il déclaré durant le débat.

Mais à sa sortie, il était incapable de citer les étapes qu'il aimerait franchir au cours d'un second mandat. Il n'avait que le renvoi à la Cour suprême du Canada sur la légalité d'une déclaration d'indépendance à la bouche. Interrogé à nouveau sur le sujet, il n'a pu que réciter ses faits d'armes récents comme l'adoption par le Parlement de la résolution sur la société distincte, de la loi sur les veto régionaux, les engagements du discours du Trône sur le pouvoir de dépenser et la liste d'arrangements administratifs conclus entre les provinces et son gouvernement, en particulier ceux sur la formation professionnelle. En bref, son silence prouve qu'il n'a rien de neuf à offrir. « On va continuer. Chaque fois qu'il y a un problème, on va essayer de le régler », s'est-il contenté de répondre.

Gilles Duceppe n'a pu profiter de la porte ouverte par M. Chrétien. Il a bien tenté de savoir si la volonté démocratique des Québécois serait respectée dans le cas d'un OUI. Il n'a pas manqué non plus de rappeler le passé de Jean Chrétien, du rapatriement de la Constitution à la mort de l'accord du lac Meech et l'insignifiance de ce qu'il offre. Mais il l'a fait sans mordant, sans étincelle, visiblement ébranlé par une autre semaine de campagne difficile.

Lui qui est habituellement si sûr de lui avait perdu sa superbe. Et l'essentiel de son message visait les souverainistes désenchantés qui pourraient être tentés de ne pas aller voter... à cause de lui. « La souveraineté, c'est plus important que tout. C'est plus important que Gilles Duceppe. C'est plus important que chacun d'entre nous », a-t-il déclaré d'entrée de jeu.

Le chef conservateur n'a pas remporté haut la main ce débat, qu'on avait intitulé, par euphémisme, « les défis du XXI^e siècle », mais il a su tirer son épingle du jeu en mettant le premier ministre sur la défensive à quelques reprises. Le ton a particulièrement monté quand il a dit à M. Chrétien qu'il n'avait pas de leçon à recevoir de lui dans le dossier de la société distincte. « Vous qui avez combattu Meech avec Clyde Wells », lui a-t-il lancé.

Il est le seul à avoir tenté de se présenter comme quelqu'un capable d'entendre les demandes de changements d'un bon nombre de Québécois et de faire le pont avec le reste du pays. « Les Québécois veulent un leader qui sera capable de répondre à leur appel aux changements qu'ils ont fait en 1995 et non pas leur tourner le dos et être figé dans l'immobilisme comme c'est malheureusement le cas pour M. Chrétien », a-t-il lancé.

Le réformiste Preston Manning, lui, a maintenu sa ligne dure. La néo-démocrate Alexa McDonough n'avait rien à proposer sauf un Canada prospère et généreux. Elle a tout de même réussi à attirer l'attention en posant une des nombreuses questions restées sans réponse de la soirée.

Si M. Chrétien sait si bien ce qu'il faut faire pour éviter un échec fédéraliste lors du prochain référendum, comment peut-il expliquer que le OUI l'ait emporté dans son comté de Saint-Maurice?

Charest dans la mire de Chrétien

Le chef conservateur mène une campagne de style caméléon, dit le premier ministre

En plein cœur de la campagne électorale fédérale, et quelques heures à peine après la deuxième portion du débat des chefs, le premier ministre Jean Chrétien a réservé quelques tirades venimeuses à l'endroit de son adversaire conservateur Jean Charest, lequel s'est acquis la faveur des sondages.

PRESSE CANADIENNE

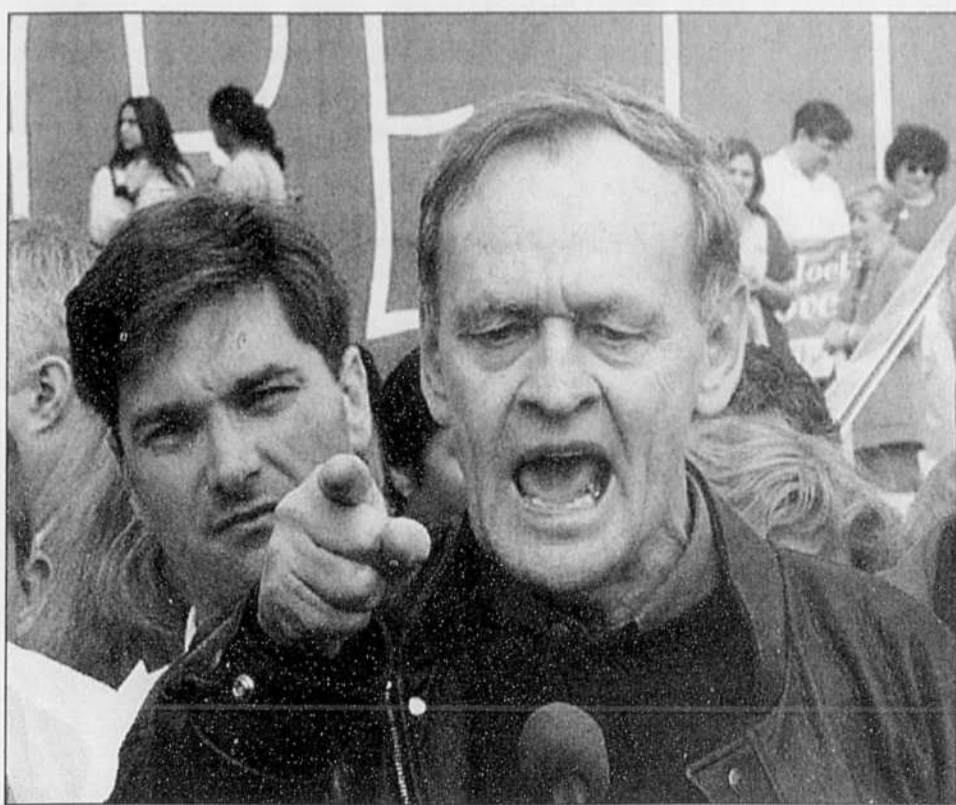
Kamloops, C.-B. — Jean Chrétien a Jean Charest dans sa mire. Au lendemain du débat sur l'unité nationale, au cours duquel Jean Charest a fait bonne figure, le premier ministre Chrétien a réservé ses attaques pour le chef conservateur, dont le parti ne cesse de grimper dans les intentions de vote des électeurs, indiquent plusieurs sondages.

Voyant la popularité de son rival croître, le chef libéral a tenté hier de miner la crédibilité de l'ex-ministre du gouvernement Mulroney en l'accusant de tenir un langage différent selon le coin du pays où il se trouve.

Jean Charest mène une campagne de style caméléon, a soutenu M. Chrétien, qui faisait campagne hier en Colombie-Britannique, une province où c'est pourtant le parti réformiste et non pas le parti conservateur qui gagne la faveur populaire.

« Heureusement que nous avons la télévision, a raillé M. Chrétien. Nous pouvons ainsi constater que, lorsque Jean Charest est en Alberta et dans l'ouest du pays, il se prend pour Preston Manning [le chef réformiste], quand il va en Ontario, il se prend pour Mike Harris [premier ministre de la province]; au Québec, il se prend pour Brian Mulroney et, dans l'est du pays, il dépense plus d'argent que ne le fait le leader du NPD », a-t-il dit, devant quelque 150 militants, hier matin.

Par la suite, M. Chrétien s'est esclaffé quand



Jean Chrétien à Kamloops, en Colombie-Britannique.

FRED CHARTRAND PRESSE CANADIENNE

on lui a demandé de réagir à la déclaration de M. Charest comme quoi les conservateurs formaient une équipe de candidats supérieure aux libéraux. « C'est la première fois que j'entends dire qu'il a une équipe », a dit M. Chrétien, ajoutant que la campagne de Jean Charest était centrée uniquement sur Jean Charest.

Le chef libéral a également rejeté du revers de la main la critique formulée par Preston Manning qui disait que M. Chrétien avait peur de discuter avec les Québécois des questions

difficiles entourant les lendemains d'un Oui à un référendum sur la souveraineté.

« J'ai toujours réagi avec honnêteté à ce problème. Contrairement à ce qu'il prétend, j'ai dit que je ne laisserais pas le pays se détruire à la suite d'un vote de 50 % plus un vote, compte tenu que les gens pourraient bien changer d'idée le lendemain », a-t-il répliqué. Dans son allocution, M. Chrétien n'a pas abordé la question de l'unité nationale, qui ne semble guère intéresser les Canadiens des provinces de l'Ouest.

Avec un gouvernement conservateur

La Commission d'enquête sur la Somalie reprendra du service

MANON CORNELIER LE DEVOIR

Parry Sound (Ont.) — Un gouvernement conservateur renouvellerait le mandat de la Commission d'enquête sur la Somalie afin de lui permettre de faire la lumière, non seulement sur les incidents survenus en Somalie, mais aussi sur les problèmes au sommet de la hiérarchie militaire, a indiqué hier le général à la retraite et candidat conservateur Lewis MacKenzie.

« Je le ferais pour la réputation des Forces armées et celle de quelques personnes qui se sont retrouvées au milieu du processus sans possibilité de se faire entendre. Mais surtout, parce que l'enquête sur la Somalie était sur le point d'aborder les lacunes les plus importantes de tout le ministère, soit la structure de la bureaucratie et de la direction du quartier général », a déclaré M. MacKenzie en marge de la visite de son chef dans sa circonscription de Parry Sound-Muskoka. Ancien commandant des forces des Nations unies en Bosnie, M. MacKenzie a souligné que le Canada était le seul à avoir une structure hybride et, en quelque sorte, bicéphale. « Il faut une division. Il faut un contrôle civil et une direction politique, mais les militaires, eux, doivent mettre en œuvre les ordres du gouvernement », a-t-il ajouté.

La commission d'enquête présidée par le



Lewis MacKenzie

ARCHIVES LE DEVOIR

juge Gilles Létourneau doit remettre son rapport d'ici la fin juin. Pour respecter cet échéancier imposé par le gouvernement libéral, les commissaires ont dû cesser d'entendre des témoins en mars, ce qui les a empêchés de compléter leur mandat, en particulier les volets portant sur le décès du jeune Shidane Arone, mort sous la torture de militaires canadiens, et sur les accusations de camouflage contre les dirigeants politiques et militaires qui ont suivi.

Cette commission, que les libéraux appelaient de tous leurs vœux lorsqu'ils étaient dans l'opposition, a fait face à la résistance de l'établissement militaire, qui lui a livré les documents pertinents au compte-gouttes. Et encore, on a découvert, au milieu d'une controverse touchant l'altération de documents remis à un journaliste en vertu de la Loi d'accès à l'information, que certains avaient disparu.

Toute cette affaire a valu au chef de l'état-major, le général Jean Boyle, de perdre son poste et de voir sa carrière prometteuse finir abruptement. Le ministre de la Défense, David Collenette, a suivi peu après en utilisant le prétexte d'une lettre envoyée à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié en faveur d'une commettante.

Division autochtone

PRESSE CANADIENNE

Wendake, Québec — Les autochtones du Canada sont divisés sur la question de leur participation aux prochaines élections fédérales, le 2 juin.

Pour plusieurs d'entre eux, notamment Stéphane Gros-Louis, le jour du scrutin en sera un comme les autres. « Je n'ai jamais pris part à un vote ayant quoi que ce soit à faire avec le Canada », affirme M. Gros-Louis, 33 ans, propriétaire d'une entreprise de fabrication de mocassins, de mitaines et de chapeaux de fourrure sur la réserve huronne Wendake, près de Québec.

« Lorsque je vote, c'est dans le cadre des élections sur la réserve », précise-t-il.

« Les gens que je connais ne votent pas, indique pour sa part Denis Lafine, 53 ans, à l'emploi du conseil de bande local. Nous n'y croyons pas. Nous ne reconnaissons pas le gouvernement canadien. »

D'autres Hurons de la communauté de Wendake, forte de 2000 membres, exerceront leur privilège de citoyen. René Stouï est de ceux-là, bien qu'il refuse de révéler à qui ira son vote.

Néanmoins, M. Sioui, qui dirige une station-service, est catégorique sur un point: il n'appuie aucunement le candidat du Bloc québécois, Jean-Paul Marchand. « Je suis fédéraliste, pas séparatiste », dit-il.

A Wendake, dans la circonscription de Québec-Est, on devine à peine qu'une campagne électorale est en cours. Nombreuses autour de la réserve, les affiches des candidats se font rares dans celle-ci.

« Aucun député n'a jamais cogné à ma porte », indique Bruno Gros-Louis, propriétaire d'un salon de coiffure. Selon M. Gros-Louis, 60 ans, les politiciens ne croient pas que les autochtones soient intéressés par les élections. Pourtant, au moins la moitié des membres de la réserve se rendent voter, estime-t-il.

Bruno Gros-Louis n'est d'ailleurs pas d'accord avec son neveu Stéphane. « Si vous ne votez pas, vous ne pouvez changer les choses. Vous ne pouvez laisser quelqu'un d'autre décider à votre place », affirme-t-il.

Pour sa part, Bill Erasmus, chef adjoint de l'Assemblée des Premières nations qui représente quelque 300 000 autochtones dans les 2400 réserves du pays, croit que le fait de voter ou non relève d'un choix personnel.

Les autochtones des réserves ne disposent du droit de vote que depuis 1960. Le nombre de ceux en âge de voter est de plus de 400 000.

On compte au moins cinq candidats autochtones, la plupart se présentant sous les couleurs libérales.



TOUT NOUVEAU
ÉTAPES
D'APPRENTISSAGE
DU FRANÇAIS

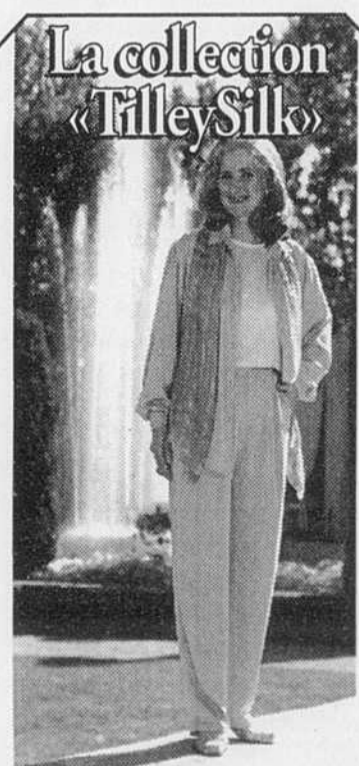
En première secondaire
2^e édition revue et corrigée
Fiches d'accompagnement
2^e édition
288 pages, 13,25 \$
Corrigé des fiches
2^e édition
288 pages, 32,95 \$
Ninon Carmant

Cette seconde édition du cahier intitulé *Étapes d'apprentissage du français en première secondaire* est une mise à jour. L'objectif? Se rapprocher des nouveaux types de textes au programme à partir de septembre 1997.

Quelques changements y ont été apportés. L'ajout des principaux préfixes et suffixes et leur signification constituent un apport appréciable qui devrait assurer aux élèves une meilleure compréhension des textes lus.

Bref, ce cahier, par sa clarté, sa variété, l'agencement des notions à acquérir, demeure un outil pédagogique de choix.

LIDEC Inc.
4350, avenue de
l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec)
H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991
Télécopieur: (514) 843-5252
Adresse internet:
http://www.lidec.qc.ca



Nos vêtements «TilleySilk» sont les plus beaux, les plus élégants de notre gamme de produits. Vous pouvez compter sur eux pour une allure élégante en toute occasion, du bureau à l'opéra, de la petite terrasse pittoresque aux restaurants les plus chics. Le tissu ressemble à s'y méprendre à une soie de poids moyen de la plus haute qualité. Pourtant, cette microfibre tissée au Japon peut être lavée et séchée à la machine et vous permet d'aller de fête en fête sans aucun repassage.

Tilley Endurables
1050 ave. Laurier Ouest
272-7791
OBTENEZ UN CATALOGUE GRATUIT
EN COMPOSANT LE
1-800-465-4249

la boutique de plomberie
DÉCORATION 25

25^e avenue et 640 ouest
St-Eustache, tél.: 473-8492

Internet: www.decor25.com

Faut voir...

les magnifiques
produits Acrylica
parmi les 30 salles
de bains en
démonstration.

Grand solde

au Club 402-HOMME 50% et plus

Imperméables, doublure amovible, importés de Belgique
rég. 295 \$ Solde 295 \$

Imperméables d'été, importés de France
rég. 225 \$ Solde 99 \$

Pantalons 100 % coton, importés d'Italie
rég. 150 \$ Solde 75 \$

1 h de stationnement gratuit avec tout achat de 100\$ ou plus

À votre service depuis 20 ans

1118, rue Sainte-Catherine O.,
Suite 200, Montréal (Québec)
H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h
Samedi de 10h à 16h
Tous les soirs après 18h
sur rendez-vous seulement

JACQUES PARIZEAU



RENARD-BRAY
5252, Côte-des-Neiges Tél.: (514) 342-1516

chez

RENARD-BRAY

aujourd'hui
MARDI

de 12 h 30 à 14 h 00

• LES ACTUALITÉS •

Feux croisés contre le projet de loi 79

Le Protecteur du citoyen et le Barreau critiquent sévèrement les amendements

Le projet de loi 79 du ministre du Travail, Matthias Rioux, continue de s'attirer de nombreuses et sévères critiques à la veille de son adoption. Barrainée par le président démissionnaire de la CSST, Pierre Shedleur, la loi qui crée la Commis-

sion des lésions professionnelles et qui modifie le processus d'évaluation médicale est de nouveau attaquée par le Protecteur du citoyen et le Barreau. À quoi servent des membres non-décideurs au sein de la future CLP, se demandent-ils?

sions à huis clos en présence de «plaidiers en chambre», mais à l'écart des parties en litige, la CSST et les travailleurs.

«Cette dynamique de relation de travail, écrit le bâtonnier du Québec, Claude Masse, n'a pas sa place dans le cadre d'un tribunal chargé d'examiner des questions d'accidents du travail et de maladies professionnelles et est de nature à nuire à l'intégrité du processus judiciaire.» Les deux organismes recommandent d'ailleurs que la CLP soit intégrée au Tribunal administratif du Québec qui sera vraisemblablement créé à l'automne par le ministre de la Justice, Paul Bégin. Le Protecteur du citoyen et le Barreau se posent également de sérieuses questions sur la réelle indépendance de la CLP quant il sera question de renouveler le mandat des membres, notamment.

«Il faut, pense le Barreau, éviter que le processus de renouvellement incite la complaisance des décideurs ou encourage les commissaires à se livrer au jeu de la négociation de décisions avec les membres issus d'associations patronales ou syndicales, surtout en fin de mandat.» Quant au Protecteur du citoyen, il déplore le fait que

la loi 79, telle qu'amendée, ne précise aucune exigence de formation, d'expérience ou de compétence pour les membres de la CLP, autres que les commissaires, qui sont issus des associations patronale et syndicale.

«La présence auprès d'un commissaire de membres-conseillers ne présente pas nécessairement d'avantages pour les justiciables qui se présenteront devant la Commission des lésions professionnelles, et, au contraire, est susceptible de leur causer préjudice tout en nuisant au fonctionnement rapide et efficace de ce tribunal.»

Aux yeux du Barreau, le fait que la CLP puisse être logée dans les mêmes locaux que ceux de la CSST entache également l'impartialité de la future Commission. Quant au processus d'évaluation médicale, l'on croit, du côté des avocats, que les dispositions de la loi ne règlent pas les lacunes du régime actuel. Comme la CSN, le Barreau favorise la mise sur pied d'un réseau de cliniques publiques venant en appui au médecin traitant pour améliorer le traitement des victimes d'accidents du travail et accélérer leur retour au travail dans les meilleures conditions possibles.



Matthias Rioux

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le Protecteur du citoyen et le Barreau du Québec qualifient d'«inutiles» les deux membres non décisionnels de la future Commission des lésions professionnelles créée par le projet de loi 79 actuellement à l'étude en commission parlementaire. Dans des lettres qu'ils ont respectivement fait parvenir au ministre du Travail Matthias Rioux le 7 et le 12 mai, dont *Le Devoir* a obtenu copie, ces organismes remettent en question la logique des amendements apportés à la loi et l'indépendance de ce futur tribunal administratif chargé d'entendre les appels des travailleurs accidentés insatisfaits des décisions de la CSST à leur égard.

EN BREF

Bénévoles pour la Saint-Jean

(Le Devoir) — Le comité de la Fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste est à la recherche de bénévoles pour le défilé et pour le spectacle qui auront lieu à Montréal, le 24 juin prochain. Pour le défilé, le comité recherche environ 750 bénévoles qui assureront la sécurité des spectateurs le long du parcours. Quelques bénévoles sont également recherchés pour travailler dans les cotillages du défilé, selon leurs intérêts et leurs habiletés. En ce qui concerne le spectacle, le comité recherche environ 400 bénévoles pour l'accueil et l'encadrement du public au parc Maisonneuve. Tous les bénévoles intéressés doivent être âgés de 16 ans et plus. Renseignements pour le défilé: (514) 526-3833; renseignements pour le spectacle (514) 849-2560.

Première pêche à la morue

Saint-Jean, Terre-Neuve (PC) — Les pêcheurs ont repris le large au sud des côtes de Terre-Neuve, hier, à l'occasion de la première pêche commerciale à la morue depuis l'écroulement des stocks de ce poisson, il y a quatre ans. Quelque 5500 pêcheurs, pour la plupart de Terre-Neuve, parmi lesquels on trouvait aussi quelques Québécois, ont été autorisés à prendre part à une pêche devant faire office d'essai. Ils peuvent également faire des prises dans le nord du golfe du Saint-Laurent. Cette pêche est limitée à un total relativement peu élevé de 16 000 tonnes. Les prises de cette semaine seront contrôlées par les responsables des pêches qui souhaitent obtenir des informations sur l'état actuel des stocks de morue. Le ministre fédéral des Pêches, Fred Mifflin, s'est réjoui hier de la reprise de la pêche, même sur une base réduite. «J'ai confiance que les résultats vont répondre aux attentes du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques», a-t-il déclaré. Ottawa a décidé d'autoriser une telle pêche bien que certains scientifiques aient estimé que les ressources halieutiques étaient encore trop fragiles.

En 1992, l'écroulement des stocks de poisson avait contraint le gouvernement fédéral à mettre un terme à l'ensemble des activités de pêche de fond dans les Maritimes, poussant du même coup des milliers de personnes au chômage.

Kasparov veut sa revanche

New York (AP) — Le champion du monde des échecs, Garry Kasparov, veut sa revanche contre le super-ordinateur d'IBM Deep Blue, mais l'équipe qui a mis au point la machine n'est pas très enthousiasmée. «Je lance un défi à IBM: dix parties, pendant 20 jours, tous les deux jours», écrit le grand maître dans une tribune publiée par le magazine Time. «Je pense qu'IBM me doit une revanche, ainsi qu'à l'espèce humaine dans son ensemble.» Mais les concepteurs de Deep Blue ont refusé de s'engager. «Il y a beaucoup de grands joueurs d'échecs», s'est contenté de glisser Joe Hoane, chercheur à IBM, au quotidien américain *The New York Times*. Kasparov a reproché à IBM de ne pas avoir fait part de ses secrets de programmation, mais a rendu hommage à l'équipe pour avoir mis au point cette machine aux réactions quasi humaines. Dans la seconde partie, le refus par Deep Blue de faire un point, avantageux à court terme mais qui lui aurait ensuite porté préjudice, «pourrait leur apporter le prix Nobel», écrit Kasparov. L'ordinateur avait battu le champion du monde par 3,5 à 2,5, à l'issue d'un match en six parties qui s'est achevé la semaine dernière.

Vandales à Québec

Québec (PC) — Des individus ont endommagé hier une douzaine de véhicules, des automobiles et des camions, dans la grande région de Québec. Les malfaiteurs ont d'abord incendié deux voitures et en ont dévalisé quatre autres dans un quartier résidentiel de Beauport. Dans certains cas, on a poussé des automobiles hors des entrées privées vers le milieu de la rue. Un des deux véhicules incendiés a mis le feu à une maison mobile où dormaient un couple et son enfant.

La FTQ fait le plein

La Fédération des travailleurs du Québec a accueilli 3000 nouveaux membres en avril

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Pour une première fois depuis plus de cinq ans, les syndicats de la FTQ ont déposé 40 requêtes en accréditation, en un mois, en vue de représenter près de 3000 nouveaux membres dans plusieurs régions du Québec.

«Habituellement, on recrute environ 1500 membres par mois. Trois mille en un mois, en avril dernier, c'est un vif succès», a confié hier le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, lors d'une entrevue accordée au *Devoir*.

Certes, l'année dernière, la FTQ avait accueilli dans ses rangs près de 6000 nouveaux membres d'un seul coup, mais il s'agissait, a fait remarquer Henri Massé, de travailleurs membres de syndicats indépendants. «On ne peut pas qualifier ça d'une percée normale, car ils ont demandé de joindre les rangs de la FTQ, fait-il valoir. Mais pour le mois dernier, c'est différent. Trois mille nouveaux membres non syndiqués, magasin par magasin, c'est un très bon coup.»

Par exemple, dans la région de Montréal, c'est dans le secteur de l'alimentation que les gains ont été les plus importants. Les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) ont recruté 750 membres: quelque 400 dans sept IGA, dont six ex-Bonanza, ainsi que 350 dans trois Maxi (bannière Provigo). Dans le cas des Maxi, cela complète la syndicalisation par la section locale 500 des TUAC de tous les marchés affichant cette bannière dans la grande région de Montréal.

Ailleurs au Québec, pour n'en nommer que quelques-uns, la SCFP a déposé des requêtes pour les débardeurs du port de Québec et de la municipalité de Shannon. Le Syndicat des métallos a déposé quant à lui des requêtes auprès de la Caisse populaire de Clermont, dans Charlevoix, de la compagnie Bois Ouvrés de Beauveville, et du manufacturier de vêtements Industries Keystone, à Thetford, qui emploie 215 salariés.

Efforts accrus sur le terrain

«On sait que, dans les dix dernières années, le taux de pénétration syndicale a baissé de 8 % au Québec. Ça nous préoccupait beaucoup à la FTQ», explique Henri Massé. Pour renverser la tendance, la FTQ a assigné davantage de personnel sur le terrain pour



ARCHIVES LE DEVOIR

Henri Massé, secrétaire général de la FTQ

aller rencontrer les travailleurs et à également «débloquer» les ressources financières nécessaires pour soutenir ses efforts.

Certes, le faible taux de pénétration syndicale commandait une refonte des stratégies sur le terrain, fait remarquer Henri Massé. Mais selon lui, il fallait aussi agir en raison de la réorganisation du travail et de la mutation de l'entreprise privée.

«Il y a beaucoup d'entreprises qui ont réorganisé leur services en sous-traitance, souligne-t-il. Cela met des pressions à la baisse sur les salaires un peu partout.» Et pour Henri Massé, la FTQ doit tenter «d'organiser» cette sous-traitance. «Au cours des pro-

chaines semaines, on va avoir un plan d'action beaucoup plus serré [pour syndiquer ce secteur]», assure-t-il.

Secteurs dans le collimateur de la FTQ

Le secteur des services est particulièrement dans le collimateur de la FTQ. «Près de 70 % des emplois qui se sont créés dans les 15 dernières années sont surtout dans le secteur des services», explique Henri Massé.

Selon lui, le fait que les unités d'accréditation soient plus petites occasionne certains problèmes, notamment dans le secteur de la restauration. «C'est pour ça d'ailleurs que la FTQ réclame des modifications au Code du travail [du Québec] pour être capable de déposer des accréditations pour de plus grands ensembles.» Actuellement, déplore-t-il, il faut «syndiquer restaurant par restaurant».

Un autre secteur sur lequel la FTQ porte une attention toute particulière: le travail autonome. La centrale syndicale a d'ailleurs mis sur pied trois unités (ou comités) de travail pour étudier les moyens de syndiquer graduellement les travailleurs autonomes qui, dans plusieurs cas, travaillent dans des conditions exécrables. «Avec l'accroissement rapide du travail autonome, c'est clair qu'on ne pourra pas passer à côté de la syndicalisation de ce secteur. D'ailleurs, on a de plus en plus de demandes en ce sens.»

Selon diverses estimations, les travailleurs autonomes représenteront près de 25 % de la population active en l'an 2000. La volonté de syndiquer ces travailleurs est certes là, mais la FTQ, tout comme la CSN, se bute à un obstacle de taille: la définition du travailleur salarié.

En vertu de l'article 45 du Code du travail, un travailleur salarié est considéré comme une personne travaillant exclusivement pour un employeur. Puisque, en pratique, le travailleur autonome a plusieurs employeurs, il n'est donc pas considéré comme un salarié. Par conséquent, il ne peut être assujéti à une convention collective.

La solution à cet imbroglio, martèle Henri Massé, c'est la modernisation du Code du travail québécois. Le Législateur du Québec, conclut-il, pourrait s'inspirer du code fédéral (régissant les autres provinces canadiennes) qui, par sa souplesse, permet de syndiquer le travailleur autonome assez facilement.

Nouvelle arme pour détecter le cancer du poumon

Denver (AFP) — Une technique ultramoderne permettant de détecter précocement les cancers du poumon pourrait, à terme, bouleverser le traitement de cette maladie, selon les oncologues réunis à Denver (Colorado) pour le 33e congrès de la Société américaine d'oncologie clinique (ASCO).

Face à ce cancer, les oncologues étaient jusqu'à présent confrontés à un problème crucial, sa détection tardive, qui en fait une maladie aux mécanismes encore peu connus et extrêmement dangereuse pour les malades.

Depuis quelques mois, les oncologues disposent d'une méthode de détection par laser nettement plus efficace que la fibroscopie classique qui laisse en effet insoupçonnés au moins trois

cancers sur quatre. «Au contraire, la technique par laser fibroscopique, qui illumine la bronche et fait apparaître en vert les tissus normaux et en marron ou noir les tissus cancéreux, augmente de 70 % nos capacités de détection et ne laisse plus indétecté qu'un cas sur quatre», a indiqué à l'AFP le Dr Denis Moro, oncologue à Grenoble.

Cette technique ne peut cependant pas être considérée comme un possible dépistage, en raison de son coût et de son caractère invasif, a mis en garde le Dr Moro. L'idée est de commencer par détecter les patients lourdement exposés au tabac ou ayant déjà fait un cancer du poumon. Si les lésions observées sont graves, il sera alors possible de les détruire, soit en les «brûlant» par laser, soit par le froid. Pour les lésions de

moindre importance, une surveillance régulière et un arrêt du tabac devraient permettre de stopper leur évolution, selon les spécialistes.

Déjà dix centres américains utilisent ce laser et deux en France, à Paris et à Rouen, et bientôt à Grenoble et Lille.

Grâce à cet examen, les spécialistes espèrent aussi en apprendre plus sur ce cancer. «Nous ne savons encore pas grand-chose, ni sur sa vitesse d'évolution ni sur sa réversibilité», a souligné le Pr Thierry Le Chevalier de l'Institut Gustave Roussy de Villejuif.

La lutte contre le cancer du poumon passe aussi par la mise au point ou le perfectionnement des chimiothérapies. En effet, si la chirurgie constitue encore le traitement de prédilection du cancer du poumon le plus répandu, moins

d'un cinquième des patients atteints sont opérables, en raison principalement de sa détection tardive.

De nouvelles molécules commencent à faire leur apparition ou, comme la navelbine, apportent la confirmation de leur efficacité.

Découverte dans une fleur (la pervenche de Madagascar) par le Pr Pierre Potier, du CNRS, puis développée par les laboratoires Pierre Fabre, cette molécule est en train de se tailler un beau succès: pas moins de 47 études sur ses propriétés ont été présentées à Denver. Et ce médicament, déjà enregistré dans plus de 50 pays pour les cancers du poumon et du sein, pourrait bientôt confirmer son intérêt dans d'autres cancers (tête et cou, œsophage, ovaires prostate, myélome).

loto-québec

résultats	
6/49	Tirage du 97-05-17
11 21 25 27 28 37	
Numéro complémentaire: 9	
GAGNANTS	LOTS
6/6 1	2 289 175,90 \$
5/6+ 11	62 432,00 \$
5/6 229	2 399,10 \$
4/6 15 465	68,10 \$
3/6 302 431	10 \$
Ventes totales: 16 894 804 \$	
Prochain gros lot (approx.): 2 100 000 \$	

SELECT	Tirage du 97-05-17
1 3 11 21 30 36	
Numéro complémentaire: 38	
GAGNANTS	LOTS
6/6 0	1 000 000,00 \$
5/6+ 0	10 953,30 \$
5/6 24	760,60 \$
4/6 1 084	31,40 \$
3/6 16 275	5 \$
Ventes totales: 527 247 \$	
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$	

Extra	Tirage du 97-05-16
NUMÉROS	LOTS
6 091 07	100 000 \$
0 91 07	1 000 \$
9 107	250 \$
1 07	50 \$
07	10 \$
7	2 \$

Extra	Tirage du 97-05-17
NUMÉROS	LOTS
52 35 63	100 000 \$
2 35 63	1 000 \$
3 5 63	250 \$
5 63	50 \$
63	10 \$
3	2 \$

TVA, le réseau des tirages
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PROGRAMME D'ÉTUDES SUR LE QUÉBEC DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
première conférence Desjardins

les **enjeux**
de l'élection fédérale de 1997

Conférenciers

Caroline Andrew
Université d'Ottawa

David Cameron
Université de Toronto

Pierre Drouilly
UQAM

Jane Jenson
Université de Montréal

Endroit

le jeudi 22 mai

Faculté de Droit
Université McGill
3644, rue Peel, salle 101
398.3960 pour plus de renseignements

Nouvelle escouade anti-crime organisé

PRESSE CANADIENNE

Les grands corps policiers du Québec (Sûreté du Québec, GRC et services de police de la Communauté urbaine de Montréal, de Laval et de Longueuil) vont mettre sur pied une nouvelle escouade pour lutter contre le crime organisé, dans le domaine du blanchiment d'argent et de la finance. Dix autres escouades du même genre devraient voir le jour dans d'autres villes canadiennes à partir de ces expériences-pilotes menées à Montréal, Toronto et Vancouver, a révélé hier la télévision de Radio-Canada.

Une soixante de personnes se-

ront affectées à cette nouvelle unité mixte à Montréal, une vingtaine à Québec et quelques centaines ailleurs au pays. Cette nouvelle escouade profitera entre autres de l'appui de procureurs spéciaux.

Un protocole d'entente de quatre ans devrait être entériné bientôt, et il sera possible de prolonger le mandat d'une autre période de quatre ans. À Montréal seulement, on estime à 30 milliards par année l'argent provenant d'activités criminelles et blanchi dans des activités légales.

Les secteurs de l'immobilier, de l'alimentation, des gains de loterie, du courtage et des opérations bancaires seront passés au peigne fin.

Voici une très,



En tant que voyageur d'affaires, n'est-ce pas que ce serait génial si la société aérienne que vous utilisez le plus était liée à d'autres grands transporteurs qui pourraient vous amener partout où vous voulez? Simplement, commodément, efficacement. N'est-ce pas que ce serait génial si vous aviez accès à davantage de salons dans les aéroports? Si, chaque fois que vous voyagez à bord de l'un de ces grands transporteurs, vous accumulez des milles et des vols admissibles vous permettant d'accéder au statut supérieur du programme pour grands voyageurs de ces transporteurs? Si vous pouviez bénéficier des mêmes normes de service élevées chaque fois que vous prenez l'avion? Eh bien, c'est ça l'idée derrière Star Alliance[®], le nouveau réseau aérien formé par Air-Canada, Lufthansa, SAS, THAI et United Airlines. Un changement radical dans le monde des voyages d'affaires. Et les privilèges que nous venons de mentionner ne sont que le début de l'histoire. Dans les mois à venir, nous vous offrirons encore plus d'options car nous savons qu'en matière de vols, plusieurs choix s'offrent à vous. Mais nous tenons à ce que Star Alliance soit toujours votre premier choix. Après tout, avec Star Alliance, il n'y a pas mieux au monde pour faire le tour du monde.

très bonne idée.



STAR ALLIANCE
Le monde a son réseau aérien.

Code de conduite des entreprises dans les pays du Tiers-Monde

Une dose de «droits humains» dans un schéma purement industriel

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Une société taïwanaise installée dans la zone franche de San Marcos, au Salvador (Mandarin International), s'est rangée l'an dernier parmi les firmes qui ont adopté un code de conduite; Mandarin accepte même que des observateurs indépendants en vérifient l'application sur place.

La règle est plutôt la réticence de dirigeants d'affaires à discuter avec des tiers de la gestion de leurs ateliers, sauf si quelque scandale risque de leur faire perdre des contrats, ce qui expliquerait la vogue tendant à l'introduction d'une dose de «droits humains» dans un schéma purement industriel ou commercial que vient tempérer, par moments, un imprévu. Cambior est sur le gril pour la contamination d'un fleuve en Guyana, et Placer Dome, par une filiale des Philippines, Marcopper, est soupçonnée de ne pas avoir fait le nécessaire pour éviter un drame du même ordre.

Gary Forcece, partenaire d'Advo-

cacy Works, à Ottawa, est le premier chercheur à vouloir mesurer à quel point les grandes sociétés canadiennes ayant des intérêts à l'étranger sont dotées de codes de conduite. Lui et son équipe ont mené une enquête de juin à octobre 1996 dans ce milieu pour savoir si les codes, lorsqu'ils existent, sont réellement pris en compte.

Une courte étude en a été le fruit: *Commerce et Conscience: droits humains et codes de conduite des entreprises*. Commanditée par l'Association des juristes canadiens pour le respect des droits de la personne dans le monde, en collaboration avec le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique dont le président est Warren Allmand, elle a été rendue publique mercredi.

L'enquête ciblait d'abord 110 des plus grandes sociétés canadiennes, d'après le classement du *Financial Post* et du *Globe and Mail*; 12 de

ces géants furent éliminées parce qu'ils n'avaient pas ou n'avaient plus de travaux outre-mer. Des 98 sociétés restantes, 43 seulement (44 %) ont daigné répondre au court questionnaire de l'équipe qui entourait Forcece.

Levi's a décidé de ne plus faire d'investissements directs en Chine et en Birmanie

Le silence des 55 autres est interprété comme un manque d'intérêt concret pour l'enquête, car il y eut relance répétée au téléphone en vue d'élargir la gamme des répondants.

Un deuxième volet de l'étude doit paraître cet automne pour mieux identifier les moyens de «convaincre les chefs de file des milieux d'affaires» d'adhérer aux normes internationales et de les promouvoir, plutôt que de compromettre la bonne marche des affaires ou de fermer les yeux devant des régimes répressifs. Levi's a ainsi pris sur elle de ne plus faire d'investissements directs en Chine et en Birmanie, mais on lui a repro-

ché de ne pas avoir l'oeil suffisamment ouvert sur ses partenaires de la ville de Suarez, au Mexique, et du Honduras.

Droits fondamentaux

L'instrument de mesure de cette «conscience» s'alliant au commerce est plutôt simple.

Il se fonde sur les grands droits fondamentaux que retient l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique): liberté d'association, droits d'organisation et de négociation collective, interdiction du travail forcé, non-discrimination en emploi et élimination de l'exploitation de la main-d'œuvre infantile. Même si Hydro Ontario International reçoit en passant des éloges pour un code de conduite obtenu «après l'enquête», cet opuscule nous éclaire davantage sur les étapes franchies par les sociétés américaines, dont plusieurs ont collaboré avec le Department of Labor et avec le National Labor Committee afin d'améliorer leur mode de fonctionnement dans certaines *maquilado-*

ras en Amérique centrale. La recherche prend toutefois la précaution de signaler que les beaux codes décrits sont souvent inconnus de certains travailleurs du Tiers-Monde, telles ces travailleuses haïtiennes travaillant pour The Gap et avouant ne connaître qu'un code: la punition sous un soleil brûlant ou les coups de tournevis qu'on leur assène si les contremaitres ne sont pas satisfaits (note 85, page 77).

Cette première incursion dans le monde du commerce et de la conscience trouve que seulement 6 % des formes canadiennes auraient adopté les normes fondamentales de l'OCDE, ce qui ne manquera pas d'inciter Forcece et son équipe à parfaire une enquête visant les grandes transnationales, d'autant que Michel Hansenne, directeur général du Bureau international du travail (*Le Devoir* du samedi 10 mai) croit impossible de faire respecter les droits fondamentaux des travailleurs (*clause sociale*) par le truchement de sanctions.

COLLOQUES

STRATÉGIES DE RÉSISTANCE ET TRAVAIL DES FEMMES

Harmattan

Le 20 mai

Hervé Leroy: (514) 286-9048

L'auteur Angelo Soares et quelques-unes de ses coauteurs, nous feront part d'une étude menée sur les dernières années, dans différents pays mais aussi dans différentes communautés de travailleuses. Les stratégies utilisées par les femmes pour accéder et demeurer au travail seront sous la loupe. L'entrée est libre, mais il faut réserver.

PICASSO ET LA MUSIQUE

Auditorium Saint-Albert-le-Grand

Le 21 mai

Renseignements: (514) 332-4126

Si pendant toute sa vie Picasso a peint des instruments de musique — guitare, mandoline, violon, clarinette et autres — et dessiné au trait des portraits de compositeurs, il a aussi collaboré étroitement avec les Ballets russes de Diaghilev, créant des décors et costumes pour des œuvres de Satie, Stravinski et Falla. C'est ce rapport à la musique que Claire Villeneuve mettra en relief pour nous.

REGARD SUR L'HUMANITAIRE: HAÏTI 1991-1994

Harmattan

Le 21 mai

Maxime Théorêt: (514) 286-9048

À partir d'une analyse approfondie des programmes d'aide humanitaire en santé menés en Haïti entre le renversement du président Aristide en 1991 et son retour à la tête du pays en 1994, Francine Tardif s'arrête à certaines questions que posent aujourd'hui les opérations humanitaires. Elle met en lumière les dimensions politiques et organisationnelles des PAH. Réservez, s'il vous plaît.

LA CONSTRUCTION DU SAVOIR

College Dawson

Du 21 au 23 mai

ARC: (514) 931-8731, poste 1376

L'association pour la recherche au collégial invite les participants à assister au bilan annuel des différentes recherches menées dans le réseau. Exploration polaire, l'option sciences, dictée sur mesure, approche programme, recherche-action-formation en interculturel, tutorat par les pairs, appréciation de l'art et même l'amour sont au programme!

LES RENCONTRES ÉCONOMIQUES, CULTURELLES ET TECHNOLOGIQUES DES INFOROUTES ET DU MULTIMÉDIA

Palais des congrès de Montréal

Du 21 au 23 mai

Suzanne Arseneault: (514) 874-2667

Les conférences internationales du M.I.M. (Marché international du multimédia) proposent cette année des communications organisées autour de douze thèmes: grands marchés; convergence des nouvelles technologies; financement et occasions d'affaires; français dans les inforoutes et le multimédia; éducation, formation et création; inforoutes et régionalisation; édition et multimédia; cinéma, télévision et multimédia; médias en ligne; publicité et commerce électronique en ligne; loisirs et jeux; musique et multimédia.

L'ÉCONOMIE DU SAVOIR: À LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE

Château Bonne-Entente Sainte-Foy

Du 22 au 24 mai

Régine Horinstein: (514) 845-3327

Les bibliothécaires professionnels se réunissent autour de trois conférences principales et d'une trentaine d'ateliers. Ils tenteront de trouver l'équilibre entre technologie, économie et sociologie de ce qu'ils appellent «l'économie du savoir». Importance du savoir dans la société d'aujourd'hui et diffusion de ce savoir sont donc plus que jamais au centre de leurs préoccupations.

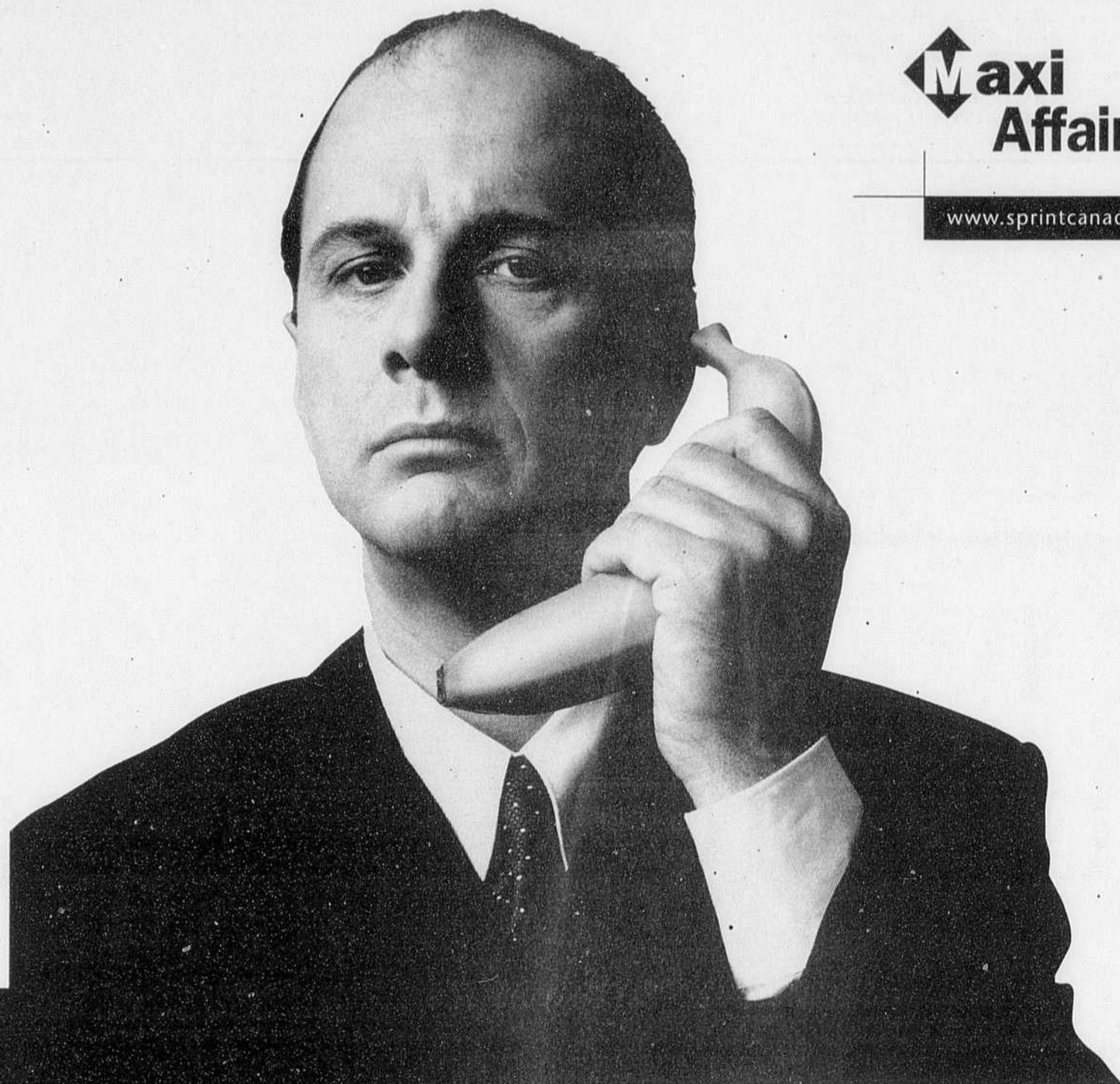
LE FRANÇAIS ET LES INFOROUTES

Palais des congrès de Montréal

Le 23 mai

CAFI: (514) 395-2019

Dans le cadre du MIM, le Comité d'action pour le français en informatique (CAFI) organise une journée de conférences avec des vedettes locales. Elles se demandent: peut-on vraiment faire un atout commercial du français? Régler la question de la formation en entreprise par le multimédia? Est-il faisable de former les ingénieurs en français? Est-il possible d'adapter culturellement des produits américains?

Isabelle Quentin: iquentin@sim.qc.ca

Maxi Affaires

www.sprintcanada.ca

VOUS VOULEZ
économiser sur vos
INTERURBAINS
ou juste faire
SEMBLANT ?

Simmons, JVC, Roots et plus de 50 000 entreprises ne font pas semblant d'économiser. Elles ont choisi Sprint Canada pour profiter de meilleurs rabais pour l'ensemble de leurs bureaux.

Le plan d'interurbains Maxi Affaires^{MC} de Sprint Canada vous garantit de meilleurs rabais mensuels que votre compagnie de téléphone locale. Et avec les rabais sur volume consolidé, les plus complets de l'industrie, vous combinerez tous vos appels de départ et d'arrivée partout au Québec, au Canada, aux États-Unis et à l'international. Vos économies seront encore plus importantes.

Notre service à la clientèle est à votre écoute 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Vous n'avez qu'un seul appel à faire: un spécialiste se chargera de trouver les réponses à toutes vos questions. C'est ce que nous appelons le service «contact unique».

Sprint
Canada

1 888 200-8339

le maximum pour vos affaires

• LES ACTUALITÉS •

La campagne référendaire de 1995

Tous les risques n'avaient pas été évalués

Québec posait l'hypothèse d'une continuité sans rupture, affirme l'ex-ministre Richard Le Hir

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Lors du dernier référendum sur la souveraineté, tous les risques liés à une déclaration d'indépendance n'avaient pas été correctement évalués, affirme aujourd'hui l'ex-ministre responsable des études préparatoires à la souveraineté, Richard Le Hir, en entrevue au *Devoir*.

Ces risques sont liés à la possibilité d'un démembrement du territoire du Québec ou d'un exode d'une partie de sa population. M. Le Hir soutient qu'à l'époque, ces risques étaient considérés comme théoriques mais qu'ils sont devenus réels depuis le dernier scrutin.

«L'hypothèse sur laquelle on travaillait [en 1995], dit l'ex-ministre, c'est qu'il y aurait, après la souveraineté, une continuité sans rupture. À l'heure actuelle, on a assez d'éléments pour savoir qu'il pourrait y avoir une rupture.»

M. Le Hir est préoccupé par le mouvement partitionniste et par le départ possible du Québec d'un certain nombre d'anglophones parce que ces deux phénomènes — démembrement de territoire ou exode de population —, outre une impasse politique, sont ceux qui sont le plus susceptibles d'influencer sensiblement à la baisse la force de l'économie québécoise au lendemain d'un référendum, selon lui.

Si la base démographique du Québec s'en trouvait affaiblie, cela pourrait avoir un effet à la baisse sur son PIB, selon l'ex-ministre.

Au moment où a été mis sur pied, en 1994, le Secrétariat à la restructuration, chargé sous la houlette de M. Le Hir de faire réaliser les études, le risque que le Québec perde une partie de sa population après un OUI ne semblait «ni réel ni appréhendé», dit M. Le Hir. Le taux d'appui à l'option dans la population non francophone, bien que bas, était assez élevé aux yeux du ministre pour le rassurer.

Les études n'en ont donc pas tenu compte à l'époque. Mais s'il fallait les reprendre, il faudrait, selon lui, intégrer ce facteur parmi les paramètres étudiés.

Le niveau de soutien des non-francophones à la souveraineté est un élément déterminant, selon le député d'Iberville. «Vouloir faire la souveraineté contre la

presque totalité d'une partie de la population, sur la base d'un clivage ethnique, on risque de subir un exode ou le démembrement du territoire», dit-il.

Ce risque «est réel», selon lui, et «suffisamment grand pour qu'on s'y arrête». «Je le considère suffisamment grand pour que s'il fallait qu'il y ait un vote sur la souveraineté demain matin, je voterais contre», a-t-il ajouté.

Le risque que courent les souverainistes en menant le Québec à l'indépendance contre la volonté de sa minorité n'est pas seulement de nature économique.

Si le mouvement partitionniste s'enracine, son existence pourrait, selon M. Le Hir, créer un contexte qui empêcherait le nouvel État d'exercer un contrôle effectif sur l'ensemble de son territoire et ainsi compromettre toute tentative de sécession unilatérale.

Résistance passive

M. Le Hir n'envisage pas une rébellion armée mais plutôt une résistance passive des récalcitrants: le refus d'obéir aux lois, le refus de payer ses impôts.

L'ex-ministre admet que «dans toute activité humaine, il y a une part de risque». «Si on vous vend une voiture avec des ceintures de sécurité et des coussins gonflables, c'est qu'il y a des risques. Ça ne vous empêche pas de prendre la voiture. Le fait qu'il y ait des risques ne constitue pas en soi une raison de ne pas prendre une décision si on gère les risques correctement.»

«S'il y a des risques, il faut travailler à les réduire», conclut l'ex-ministre. Comment réduire ces risques? «Il faut faire en sorte de leur enlever [aux partitionnistes] tout fondement légitime. Il faut pousser le mouvement partitionniste à la marge», ce qui n'est pas le cas présentement quand on voit le nombre de résolutions adoptées par des conseils municipaux.

«Il ne faut surtout pas que ces gens-là aient une quelconque légitimité. Car cette légitimité-là va devenir un obstacle à la reconnaissance internationale d'un Québec souverain. Il faut tout faire, dit-il, pour qu'on ne puisse être taxés par eux d'avoir voulu brimer leurs droits, sans quoi ces gens-là auront une audience.»

Pour arriver à cette fin, M. Le Hir ne voit pas d'autre voie que celle d'une stratégie de «réconciliation».



ARCHIVES LE DEVOIR

Richard Le Hir: «À l'heure actuelle, on a assez d'éléments pour savoir qu'il pourrait y avoir une rupture.»

«Il ne s'agit pas de se rouler par terre à leurs pieds. Il ne s'agit pas non plus d'abolir la loi 101», dit-il. «Ça ne veut pas dire [qu'il faut] s'aplatir.»

Mais M. Le Hir considère que le gouvernement a raté de belles occasions, récemment, de montrer, au delà du discours de M. Bouchard, sa volonté réelle de

réconciliation. Il en tient pour preuve l'obstination de Québec à rétablir la Commission de protection de la langue française et la façon dont le gouvernement a traité les demandes des anglophones dans le dossier des commissions scolaires linguistiques.

L'ex-ministre déplore également l'absence apparente de dialogue avec les nations autochtones.

M. Le Hir soutient que la souveraineté doit se fonder sur une démarche irréprochable au plan de la légitimité. «La réalisation de la souveraineté doit constituer un instrument de progrès social, culturel et économique.»

«C'est pourquoi, dit-il, il faut rejeter une démarche ethnique. Outre qu'elle serait moralement condamnable, elle déboucherait nécessairement sur une régression sociale, culturelle et économique en raison de l'importance de l'émigration qu'elle provoquerait et de la possibilité réelle d'un démembrement territorial.»

Il faut, selon lui, que les minorités «ne soient pas en mesure d'alléguer le caractère discriminatoire du projet souverainiste à leur endroit».

D'où les dénonciations répétées par M. Le Hir des paroles prononcées par Jacques Parizeau, le soir du référendum, sur les «votes ethniques» et son désaccord avec la proposition de l'ancien premier ministre de revenir sur les engagements pris envers les anglophones concernant leurs droits dans un Québec souverain.

M. Le Hir s'oppose à la thèse de M. Parizeau selon laquelle «le mouvement souverainiste ne peut compter exclusivement que sur le soutien des francophones et ne peut pas perdre son temps ni son énergie à chercher à convaincre les autres».

Il faut croire que les efforts de M. Le Hir ne sont pas tout à fait vains puisque, le 26 mars, il est parvenu à faire adopter, à l'unanimité des 78 députés présents, dont deux ministres et le chef de l'opposition, une motion «condamnant le nationalisme ethnique sous toutes ses formes».

Car M. Le Hir n'exclut pas pour toujours le projet souverainiste. «Sauf que je suis plus conscient que jamais qu'on juge les projets d'une société par les moyens qu'elle prend pour les réaliser», dit-il.

1500 enfants
néo-écossais
maltraités

Halifax (PC) — L'enquête policière sur les cas d'agressions sexuelles ou de violence dans les centres de détention pour jeunes de la Nouvelle-Écosse a révélé des chiffres stupéfiants: pas moins de 400 personnes auraient fait subir des mauvais traitements à 1500 enfants sur une période de 50 ans.

Pourtant, quand l'enquête a démarré, en décembre 1995, on parlait de 89 victimes et on s'attendait à ce que l'enquête dure six mois, a rappelé l'agent Jim Brown, de la Gendarmerie royale du Canada, qui est chargé de coordonner l'investigation.

Il y a aussi 900 témoins identifiés pouvant témoigner d'actes d'agression, y compris des plaignants qui disent avoir vu d'autres jeunes agressés ou violentés dans des centres comme des écoles de réforme.

Des milliers d'accusations pourraient être portées.

Chaque plaignant accuse en moyenne 10 agresseurs. Comme plusieurs allégations impliquent des agressions répétées, le nombre total d'accusations qui seront portées risque d'être «astronomique», prévoit le sergent Brown.

Ainsi, à lui seul, un présumé agresseur fait l'objet d'accusations de la part de 300 personnes. Et plusieurs autres personnes font l'objet d'un nombre presque aussi élevé d'accusations, ajoute le sergent Brown.

Les accusations portent sur des événements survenus au cours d'une période allant de 1942 à 1994. Jusqu'à présent, les enquêteurs ne sont parvenus à interviewer qu'entre 450 et 500 victimes présumées.

Certaines personnes ont identifié d'autres pensionnaires de centres pour jeunes comme étant les auteurs d'agressions, mais le plus souvent, les suspects sont des membres du personnel de ces institutions.

Hydro-Ontario,
pollueur

Toronto (PC) — Hydro Ontario pourrait avoir enfreint un accord international conclu entre le Canada et les États-Unis en déversant plus de 1000 tonnes de cuivre et de zinc toxiques dans le lac Ontario, dit un porte-parole de la Commission paritaire internationale.

«Ce serait certainement pour nous un sujet d'inquiétude», a déclaré samedi Pierre Bédard, membre canadien de la commission responsable des Grands Lacs. La commission paritaire surveille de près la qualité de l'eau dans les lacs et le fleuve Saint-Laurent, et en avise les gouvernements du Canada et des États-Unis. Selon les accords antipollution signés par les deux pays, ni l'Ontario, ni les huit États situés à proximité des Grands Lacs «ne devraient polluer ceux-ci», dit M. Bédard. Le *Toronto Star* a rapporté samedi qu'une quantité de zinc et de cuivre d'un poids équivalent à plus de 50 tramways a été déversée dans le lac Ontario par la centrale nucléaire d'Hydro-Ontario à Pickering. Le quotidien signale que 60 tonnes de cuivre et 22 tonnes de zinc ont été déversées annuellement, et que Hydro-Ontario a omis d'en aviser le ministère de l'Environnement de la province de 1989 à 1996.

MESSAGE AUX DÉTENTEURS
D'OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC :PROFITEZ-EN AVANT
QU'IL NE SOIT TROP TARD!renouvelez au
plus tard le 31 mai!TAUX MINIMUMS GARANTIS
PENDANT DIX ANS

Les nouvelles Obligations d'épargne du Québec vous garantissent des taux annuels progressifs jusqu'à 8,5% la dixième année. Vous avez donc intérêt à renouveler*, sinon le taux applicable à vos anciennes émissions ne sera garanti que pour un an.

CAPITAL GARANTI SANS LIMITE

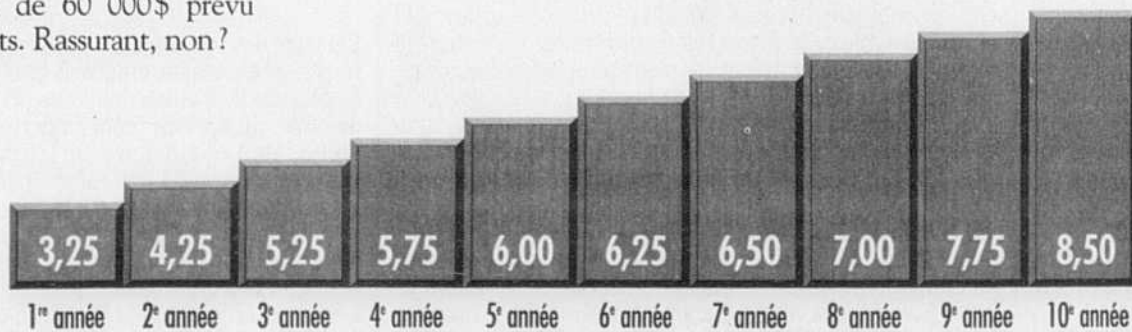
Votre capital est garanti par le gouvernement du Québec, même au-delà du montant maximum de 60 000\$ prévu par l'assurance-dépôts. Rassurant, non?

ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS
SANS PÉNALITÉ

Les Obligations d'épargne du Québec sont encaissables en tout temps à leur pleine valeur sans perte d'intérêt, même durant les trois premiers mois. Difficile d'être plus flexible que ça, n'est-ce pas?

APPELEZ PLACEMENTS QUÉBEC
DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8 h À
20 h, ET LES SAMEDIS JUSQU'AU
31 MAI 1997, DE 9 h À 17 h.

Un agent d'investissement se fera un plaisir de répondre à vos questions. Placements Québec met à votre disposition ses formulaires d'adhésion dans plus de 1 000 bureaux de poste corporatifs ainsi que chez Communication-Québec.



Taux moyen pour dix ans: 6,04%**

*À l'exception de l'émission E-88 qui offre un taux minimum garanti de 6% jusqu'au 1^{er} juin 1998.

**Sur la base du taux annuel moyen composé pour la période de dix ans.

1 800 463-5229

PLACEMENTS
QUÉBECNotre intérêt à tous
<http://www.placementsqc.gouv.qc.ca>

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Québec

É D I T O R I A L

Les choix du 2 juin (1) La question nationale

Lise Bissonnette

Figés dans leurs ornières les plus carrossées, dimanche soir en débat, les cinq chefs des partis politiques fédéraux auront tout au plus illustré l'impasse où se trouve toujours la question québécoise posée au Canada. Ce qui ne signifie surtout pas que les choix du 2 juin puissent être pensés en dehors de cette question. Rarement élection aura-t-elle eu autant d'importance pour la suite des choses.

Voter, c'est d'abord faire le bilan d'années écoulées. Or depuis le scrutin de l'automne 1993, il n'y a pas eu de thème plus important, dans les rapports des Québécois avec le gouvernement canadien, que la question du statut du Québec dans ou hors de la fédération. L'électorat a d'abord, et de façon spectaculaire, désavoué les deux grands partis fédéralistes en expédiant en forte majorité des députés souverainistes au Parlement fédéral, une première dans l'histoire canadienne. Un an plus tard, le Québec élisait un gouvernement provincial souverainiste, dont les couleurs n'avaient jamais été aussi claires. Une autre année encore, et le Québec se scindait net autour de l'option souverainiste. Et la fédération ne devait sa survie, par quelques milliers de voix, qu'à une promesse de «*changement*» formulée au bord du précipice par un chef de gouvernement qui l'improvisait après en avoir nié la nécessité.

A moins que le cynisme et la fatigue tiennent lieu d'intelligence, il est impossible de soutenir que les événements de la fin de 1995 ont trouvé réponse et solution depuis un an et demi, et qu'on puisse sans plus passer à autre chose. Le «*changement*» qu'ont promis les partis fédéralistes s'évalue, et dans les actions du Parti libéral au pouvoir, et dans les promesses du Parti conservateur qui pourrait reprendre du service après exil. De même doit être évaluée la performance du Bloc québécois, au lendemain de la quasi-rupture avec le Canada, à laquelle il a si fortement contribué.

Le Parti libéral du Canada

Dire que le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, n'a pas tenu la promesse qu'il avait lancée *in extremis*, sans conviction et sous la pression paniquée de ses alliés, cela à la fois tombe sous le sens et est trop facile. Avant comme après le vote d'octobre 1995, il était évident qu'il serait impossible à quelque gouvernement que ce soit d'inscrire, dans la Constitution canadienne, les demandes dites «*minimales*» du Québec. Les engagements flous de M. Chrétien, tout comme ceux qui avaient touché l'abolition de la TPS en 1993, comportaient donc leur part de restrictions mentales. Le premier ministre s'est résigné à se rallier à des concepts qui lui répugnaient, comme celui de la «*société distincte*» ou d'un certain frein à l'ingérence fédérale dans les affaires des provinces. Mais il n'a jamais garanti d'inscrire ces modifications dans la loi fondamentale du pays, même s'il en laissait miroiter la possibilité entre les lignes à la veille du vote, comme son mentor Pierre Trudeau l'avait fait en 1980.

À sa décharge, M. Chrétien n'a toutefois pas réitéré la tromperie fameuse de M. Trudeau, qui a affaibli le Québec après avoir laissé croire qu'il entendait ses revendications. Ce qu'il a mis en œuvre, c'est un succédané de réforme, version très diluée de l'accord de Charlottetown que les Québécois avaient pourtant rejeté avec force en 1992. Une reconnaissance symbolique de la «*société distincte*» formulée et adoptée de façon telle qu'elle n'ait aucune portée sur le terrain. Un «*droit de veto*» accordé au Québec mais aussi à tant d'autres provinces qu'il rend la Constitution encore plus irrémédiable qu'elle ne l'était et qu'il contredit le sens même de ce «*veto*» longtemps réclamé. Quelques limites à l'occupation fédérale de compétences provinciales, dont l'entente récente, certes majeure, sur le retrait fédéral du champ de la formation de la main-d'œuvre, après trente ans de discorde. À la différence de l'accord raté de Charlottetown, on ne le soulignera toutefois jamais assez, aucune de ces concessions partielles ne connaît d'enchaînement constitutionnel, et elles sont toutes réversibles. Le fait qu'Ottawa se dégage de ses programmes de formation de la main-d'œuvre mais annonce déjà de nouvelles incursions directes dans le domaine de l'éducation en témoigne clairement.

Ce «*Charlottetown moins*» clôt le chapitre positif des intentions postféférendaires de M. Chrétien. Le reste, on le sait, est un programme tactique qui vise à contrer la tenue d'un prochain référendum au Québec, à mettre en doute et en cause la validité d'une décision québécoise favorable à l'indépendance, fût-elle conforme à toutes les exigences de la démocratie. On déchire beaucoup de vêtements, dans les rangs souverainistes, devant ce «*plan B*» né de la grande frousse d'octobre 1995. Mais il faut comprendre qu'il correspond à une réaction normale des Canadiens qui, aux prises avec une Constitution impossible à réformer, cherchent désormais quelque rempart dans leurs institutions, dont les tribunaux, contre une éventuelle sécession. Toutes ces arguties juridiques ne changent rien au fond de la méfiance Québec-Canada — il arrive au ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, M. Dion, de le reconnaître —, mais M. Chrétien ne pouvait décemment retourner à son insouciance de 1995 sans en payer le prix au Canada, auquel s'adresse cette partie de son programme.

Le prix qu'il paie au Québec, toutefois, est élevé: il est évident qu'il met beaucoup plus d'efforts à préparer le prochain affrontement qu'à trouver les termes d'une réconciliation. Une façon éclatante de reconnaître, lui-même, qu'il n'a pu livrer le «*changement*» suffisant.

Le Parti progressiste-conservateur du Canada

C'est dans cette faille béante que le chef du Parti progressiste-conservateur, Jean Charest, se présente sous un éclairage beaucoup plus aimable, armé d'un programme dit de «*réconciliation nationale*» dont les Québécois feraient bien de prendre connaissance en effet.

Pas plus que M. Chrétien, bien qu'il laisse entendre le contraire, M. Charest n'entend reprendre la voie des négociations constitutionnelles, répudiée formellement dans son plan «*pour le Canada du XXI^e siècle*». Si bien que, lorsqu'il invite les Canadiens à «*reconnaître la réalité*» de la «*société distincte*», il évite soigneusement de leur dire si l'affaire ira plus loin qu'une chanson. Pour le reste, empruntant avec habileté au vocabulaire souverainiste du «*pacte*» et du «*partenariat*», il propose une réforme administrative importante qui paraît, au premier abord, rehausser la marge de manœuvre des provinces. Le financement des grands

programmes de santé, d'éducation et de services sociaux par transfert de points d'impôt, plutôt que par transferts financiers qu'Ottawa peut réduire à volonté, a souvent été une revendication du Québec. Mais M. Charest n'a pas sitôt formulé cette proposition intéressante qu'il en annule l'effet. Les provinces devront céder en retour une bonne partie de leur souveraineté sur des compétences qui leur sont reconnues constitutionnellement de façon exclusive: le «*pacte*» de M. Charest, c'est ainsi une «*cogestion*» qui permettrait à Ottawa de s'instituer, par exemple, maître des normes canadiennes en éducation, de se placer au cœur de l'évaluation des performances des provinces à cet égard, de se mêler des programmes du primaire et du secondaire, et d'affirmer de façon irréversible son leadership dans l'enseignement supérieur. Les projets de M. Charest en matière de santé ou de commerce interprovincial, les deux autres volets de son fameux «*pacte*», sont tout aussi envahissants. Le chef du PC fut, faut-il le rappeler, l'un des esprits les plus centralisateurs du gouvernement Mulroney. Vu de près, le supposé «*pacte*» qu'il propose ne diffère que par la méthode du fédéralisme hiérarchique que défend avec plus de franchise le Parti libéral du Canada, puisque «*cogérer*» y signifie, tout simplement, s'ingérer.

Impossible de penser l'élection fédérale hors de la question nationale

Chose certaine, au-delà des termes qu'il pique sans gêne à ses adversaires souverainistes, nous voilà bien loin du «*partenariat*» entre deux peuples que tant de Québécois appuyaient lors du référendum. Il y a là une confusion sciemment entretenue qui n'honore pas un leader encore jeune et si suave quand il prétend éviter les comportements usés de ses aînés.

Le Bloc québécois

Le programme du Bloc québécois est connu: la question nationale, à ses yeux, se résoudra le jour où le peuple québécois décidera de sa souveraineté politique et proposera un partenariat économique au Canada. Dans la mesure où cette option a été défaite en octobre 1995, il est juste de se demander si la présence du Bloc, aux Communes, ne dessert pas les Québécois qui vivent toujours en régime fédéral tout en éliminant des députés empêchés par définition de participer aux décisions qui affectent les citoyens en de multiples domaines. Cette étrange députation ne se justifie, en fait, que parce que l'option souverainiste a progressé de façon spectaculaire lors du référendum de 1995, que la question est donc loin d'être réglée, et qu'il est essentiel que le Canada continue à en prendre acte.

Mais le moins que l'on puisse dire, c'est que le Bloc québécois défend aussi faiblement son option que les fédéralistes leur cause. Tout s'est passé, au sein de cette formation, comme si la démonstration n'était plus à faire de la thèse souverainiste, comme si les thèmes mêmes qui ont freiné l'adhésion des Québécois en 1995, dont l'éternelle incertitude économique, allaient s'évanouir. Si la démonstration a été faite de l'échec constitutionnel et de l'impossibilité d'une réconciliation politique entre les aspirations du Québec et celles du Canada, la souveraineté demeure une notion évolutive, toujours à redéfinir. Or le Bloc s'est contenté d'approuver de loin le dur assainissement des finances publiques que menait à Québec son ancien chef et nouveau premier ministre de la province, M. Bouchard, pour écarter ces questions.

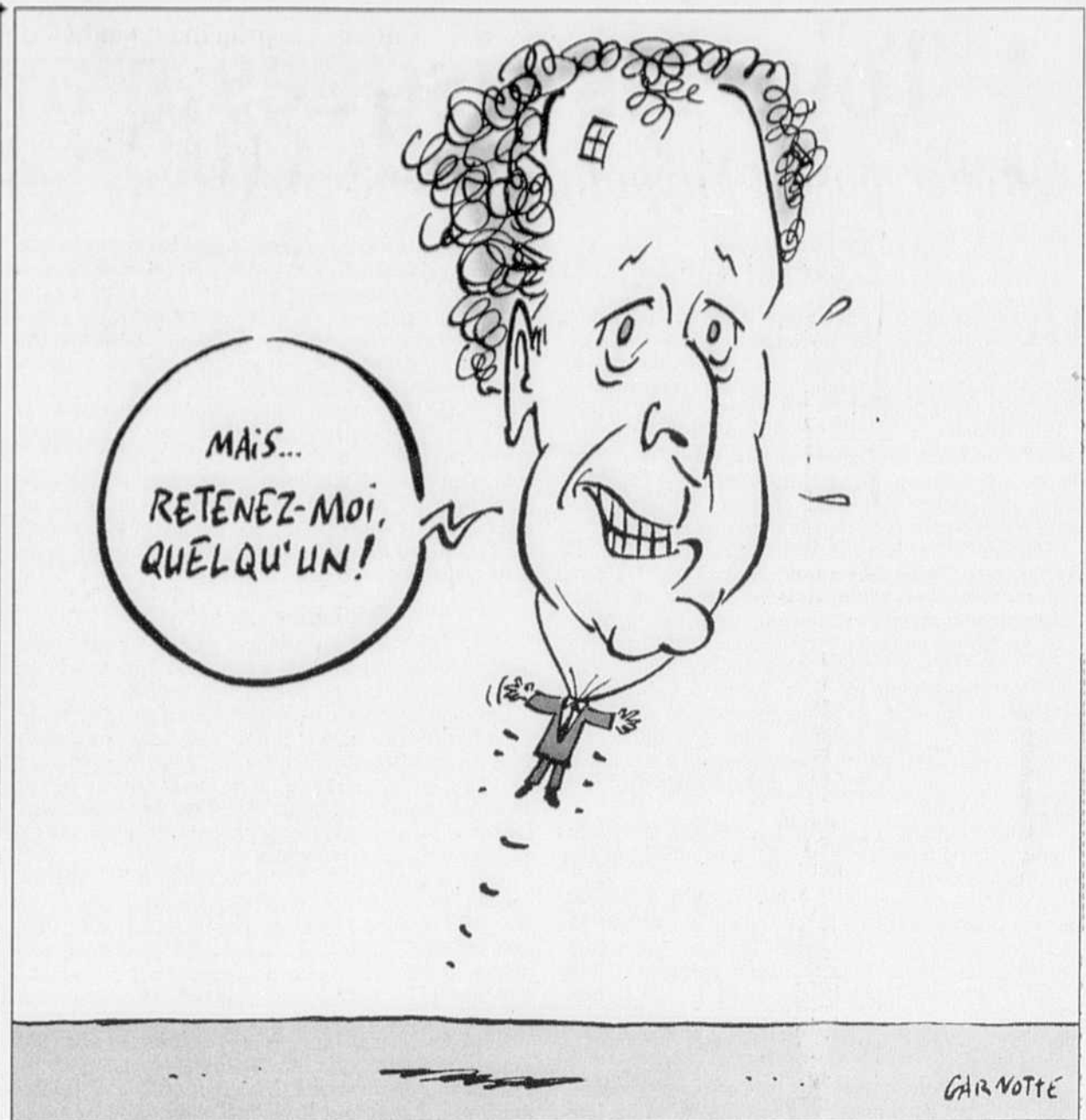
Cette façon d'attendre que le fruit tombe par la grâce du thaumaturge est à l'origine de l'erreur magistrale que fut le choix de M. Duceppe comme leader du BQ, parce que M. Bouchard mettait en lui ses complaisances. Le Bloc voit aujourd'hui les limites du charisme d'un seul homme, qui l'a charmé jusqu'à l'hypnotisme, et qui lui a fait croire en sa réélection automatique. Les 10 ou 15 % d'électeurs qui songent désormais à le délaissier trouvent du charme à M. Charest comme ils en trouvaient à M. Bouchard, ils sont plus aisément séduits que convaincus, aujourd'hui comme hier. La souveraineté est une option de rupture, pas une succession de stratagèmes, et elle a, jusqu'à nouvel ordre, le lourd fardeau de la preuve. La présence du Bloc à Ottawa n'a de sens que s'il tente constamment de la faire.

Au-delà des leaders

Les autres formations politiques, le Reform Party et le Nouveau Parti démocratique, sont en pratique absents de la scène québécoise et ne recueilleront que des miettes lors du scrutin du 2 juin. Leur participation au débat sur la question nationale aura toutefois été utile pour rappeler aux électeurs que, à gauche comme à droite, le refus canadien s'adresse autant à la souveraineté qu'aux projets traditionnels de réforme de la fédération dont on ne peut plus attendre, dans ces conditions, qu'elle bouge beaucoup. Encore une fois, les Québécois voient qu'il n'y a plus guère d'espace entre la souveraineté et le *statu quo* et qu'il leur faudra bien en décider un jour, ce qu'ils n'ont toujours pas fait.

La campagne électorale fédérale de 1997, en personnalisant à outrance les débats, a occulté ce choix lancinant. M. Chrétien amorce le déclin de sa carrière politique, mais son programme lui survivra; il incarne le Canada tel qu'il est, à prendre ou à laisser, ce qui a l'avantage d'être clair. M. Charest témoigne des habiletés du marketing contemporain mais invente de toutes pièces une «*troisième voie*» qui n'est, sur le thème de «*l'unité canadienne*», qu'une variation moins franche de la voie libérale. M. Duceppe devra mettre son leadership en cause dès le lendemain de l'élection, mais l'option qu'il propose est la seule crédible, avec celle de M. Chrétien. Le reste n'est qu'écran de fumée, que les faiblesses des deux leaders, celui du parti au pouvoir et celui de l'opposition officielle, ont trop contribué à épaissir.

L'élection fédérale de 1993 avait le caractère d'un coup de semonce du Québec au Canada, à la suite des échecs constitutionnels. Moins spectaculaire et moins émotif, le débat électoral de 1997 s'inscrit pour sa part dans le sillon d'un référendum dont le message, plus fort encore, était exigence radicale de changement. Si la logique prévaut dans ce dossier central, les Québécois ne modifieront guère leur représentation aux Communes cette année. Mais ils sont évidemment libres de doser leur évaluation à partir d'autres enjeux, que *Le Devoir* examinera avec eux au cours des prochains jours.



Une plante à viande?

Je voulais vous parler des débats des chefs et puis, voyez-vous ça, le deuxième débat a été interrompu et devra être achevé dimanche. Ce sera donc pour la prochaine fois.

En attendant, j'ai reçu pas mal de courrier sur la plante à viande de Cavanna. Je vais donc en profiter pour vous en faire le bilan et pour vous relancer à ce sujet. Je dois l'admettre: je ne suis pas fâché de parler de ceci plutôt que de cela. Rappelez-vous de la question que je vous proposais: pourrait-on imaginer que l'on mange de la viande — mais attention, de la vraie viande, pas de limitation sans goût — sans tuer d'animaux?



Normand Baillargeon

La question à tarabuster François Cavanna, qui se demande si on ne pourrait pas avoir une sorte de plante à viande, vous voyez, qui nous donnerait la viande sans la souffrance. J'ai donc reçu beaucoup de réponses là-dessus — mais attention, elles abordent la question d'un point de vue moral ou philosophique. Ce qui n'est pas mal, certes; mais il doit bien y avoir des lecteurs biologistes ou provenant de ces eaux-là, qui sauraient aborder notre petit problème du point de vue technique et scientifique: à vos plumes.

Pour le moment, voici où l'on en est — je retiens les lettres les plus typiques en ne donnant que les prénoms des auteurs.

Une lectrice anonyme qui étudie en littérature. Elle évoque joliment le «*pavillon à viande*» de Rimbaud — je ne me rappelle pas de celle-là — et me demande qui est ce M. Cavanna. Elle ne doit pas être la seule, je présume. François Cavanna est un écrivain français, un écrivain comme je les aime. Il a signé des tas de livres et notamment de magnifiques souvenirs.

Le premier tome de cet ensemble, *Les Ritals*, est un chef-d'œuvre. Les autres sont du même tonneau. Cavanna a aussi publié des essais à son image, lucide et teigne. C'est le fondateur d'*Hara-Kiri*, journal bête et méchant dont vous vous souvenez peut-être; il écrit chaque semaine dans *Charlie-Hebdo*, le journal où s'exprime la gauche libertaire en France. Mais revenons à notre plante à viande.

Anne-Marie invoque la réflexion de Jean-Marie Pelt — le connaissez-vous? C'est un écologiste célèbre et auteur de fichus bons bouquins sur le sujet, soit dit en passant — sur la communication — de plantes pour appuyer son idée que la solution «*plante à viande*» ne fait que déplacer le problème. Elle n'est pas la seule, loin de là, à avoir invoqué cela.

Ana-Maria renchérit: les végétaux souffrent eux aussi et ce qui est intolérable, c'est la souffrance inutile, celle qu'on inflige à toute la création. Bon. Mais ma plante à viande, alors?

Marc rappelle que viande ne signifie «*chair d'animal*» que depuis le XVI^e siècle. En un sens, conclut-il, toutes les plantes qui nous nourrissent sont à viande, selon l'étymologie (*vi-vanda*: ce qui sert à la vie). Il conclut: manger de la viande, au sens de chair animale, d'accord, mais avec gratitude. Nicolas rigole et me fait rigoler — tout en convenant que la question n'est pas idiote. Pour vous donner une idée de sa prose: on ne peut pas créer de plantes à viande étant donné que «*quand il n'y a pas de guerre, les militaires doivent se défouler, vider leur carabine. Si on ne les transformait pas en chasseurs, ils resteraient des militaires et viendraient assassiner ceux qui pensent créer des arbres à viande pour les empêcher de tuer des animaux.*» Oups... Mais je persiste: et ma plante à viande?

Gabrielle aborde elle aussi le problème avec humour — noir: elle suggère, après Swift, d'habituer les gens à manger de la chair humaine, des corps frais de cadavres décédés en santé. «*Votre collègue Pinard saura trouver d'excellentes recettes pour apprêter cette viande obtenue sans douleur infligée artificiellement.*» Berk. Mais pour ma plante à viande? On s'en approche avec un autre lecteur qui raconte que son oncle, spécialiste mondial de la luzerne, aurait travaillé autrefois à produire un steak haché de luzerne. Ce n'est pas encore une plante à viande, mais il paraît que l'imitation était à s'y méprendre. Ce monsieur, à la retraite, est peut-être lecteur de cette chronique? Qu'il m'écrive, s'il en a le temps et le goût.

Et puis, pour finir, Patrick me dit qu'il y a quelques semaines la presse canadienne nous informait qu'une compagnie pharmaceutique commercialise une peau artificielle obtenue par culture de prépuces de nouveau-nés. Bref, affirme-t-il, une culture de viande. Certes, comme il écrit, «*un steak de prépuce, c'est dur à avaler. Mais il ne serait sûrement pas difficile de produire une viande synthétique propre à la consommation. Bon appétit aux végétariens.*»

Pas difficile? Je n'en sais rien. Et en remerciant déjà tous ceux qui ont pris le temps de me répondre, j'attends de vos nouvelles, lecteurs qui vous y connaissez.

Une lecture préélectorale: *L'Utopie néolibérale*, de Michel Bernard, Éditions du Renouveau québécois et Chaire d'études socioéconomiques de l'UQAM, 1997.

Genèse, nature et ravages d'une idéologie que l'auteur traque jusque chez nous, au Québec, avant de nous appeler au devoir civique de résister. Avec une préface de Michel Chartrand, égal à lui-même, c'est-à-dire lucide et émouvant.

À PROPOS

... de ceux qui profitent du bingo

Certains des locataires de salles profiteraient du fait que la réglementation est muette à leur égard pour exiger des détenteurs de licence des coûts de loyer très importants et des frais de service (conciergerie, revente des cartes de bingo, etc.) et ainsi grever leurs revenus. Parfois, ces charges n'apparaissent même pas au bail, faussant ainsi les informations relatives à la fois aux profits réalisés par les détenteurs de licence et à leurs véritables frais d'administration dont le pourcentage est préalablement fixé par la Régie. Les organismes sans but lucratif doivent obligatoirement accompagner leur demande de licence d'une copie de leur bail signée avec un locateur de salle. Ces salles à grande surface en milieu urbain, et notamment dans les grands centres, n'étant pas nombreuses, les organismes n'auraient souvent d'autre choix que de se soumettre aux exigences des locataires. Plusieurs locataires de salles tireraient par ailleurs des revenus importants d'activités non

directement reliées au bingo mais tributaires de l'achalandage créé par celui-ci. On pense notamment à la restauration et à la vente de différents billets de loterie offerts à cette clientèle captive. C'est ainsi qu'à l'occasion, des locataires de salles réaliseraient des profits alors que les détenteurs de licence, qui doivent en être les premiers bénéficiaires, subiraient des pertes. C'est ainsi qu'au fil des ans, la finalité originelle du bingo se serait déplacée. D'une activité devant essentiellement profiter aux organismes charitables ou religieux, les règles du jeu auraient été modifiées de manière à avantager d'autres partenaires.

Le projet de loi prévoyait la création d'une licence de salles de bingo délivrée aux locataires de salles afin de déterminer quels sont leurs droits et leurs obligations de façon à pouvoir assurer leur encadrement. **La Réforme du bingo, ministère de la Sécurité publique du Québec, mars 1997.**

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAL

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

IDÉES

Entente de principe Canada-Québec relative au marché du travail

La tutelle fédérale est toujours à l'œuvre

Malgré la cohérence promise dans les programmes de formation, les provinces demeurent assujetties au bon vouloir du gouvernement central

«Quand nous transférons de l'argent comptant aux provinces, on garde le contrôle.»

Jean Chrétien, 28 avril 1997

ANDRÉ BURELLE

Ancien conseiller des gouvernements Trudeau et Mulroney et auteur d'un livre intitulé *Le Mal canadien*

Comment ne pas se réjouir de l'entente de principe Canada-Québec relative au marché du travail signée récemment par les premiers ministres Chrétien et Bouchard? Après

tant d'années de concurrence et de débats stériles entre Québec et Ottawa, voilà que s'ouvre la possibilité pour les travailleurs québécois de frapper à une seule porte pour obtenir de leur gouvernement provincial un ensemble cohérent de mesures actives de formation professionnelle et d'intégration au marché du travail. On ne peut qu'applaudir et souhaiter que cette promesse de cohérence dans les services et de sensibilité aux réalités locales et régionales se réalise au plus tôt, au Québec et dans les autres provinces, sans se heurter à de nouvelles querelles de clocher.

Comme tout le monde, je salue donc cette bonne nouvelle et souhaite que le meilleur advienne. Mais je suis incapable de célébrer sans partage ce que certains qualifient de percée historique, car en lisant le texte même de l'entente et l'échange de lettres entre ministres qui lui sert d'annexe, j'y ai retrouvé tous les symptômes du fédéralisme de tutelle qui mine le pays depuis des décennies

et que j'ai dénoncé dans mon livre *Le Mal canadien*.

L'entente ne fait en effet aucune distinction, même implicite, entre responsabilités fédérales présumément déléguées aux provinces (soutien du revenu des chômeurs en formation, etc.) et responsabilités qui relèvent de plein droit des provinces (formation de la main-d'œuvre à proprement parler: cours, stages, etc.). Peu importe à quel palier de gouvernement appartient la compétence en vertu de la Constitution, comme c'est le fédéral qui paie la facture à même les fonds de l'assurance-emploi, il se sent autorisé à imposer dans tous les cas les mêmes règles de tutelle financière et linguistique.

En saine fédéralisme, si la formation de la main-d'œuvre proprement dite (cours, stages, etc.) avait été reconnue de compétence provinciale, comme M. Chrétien s'y est engagé à plusieurs reprises pendant et depuis le référendum de 1995, le gouvernement fédéral aurait dû s'en retirer sans échappatoire; le principe «qui dépense taxe» aurait dû s'appliquer, et les provinces auraient dû récupérer, au moins partiellement, sous forme de points d'impôt, l'espace fiscal nécessaire à l'accomplissement de leur mission.

En retour, le gouvernement fédéral aurait dû exiger, comme gardien attitré de l'union économique et sociale canadienne, que les provinces lèvent les obstacles à la libre circulation des travailleurs et de leurs familles à l'échelle du pays, en pratiquant la reconnaissance mutuelle des diplômes, des acquis professionnels, des normes de formation et des conditions d'accès aux métiers et aux professions, et en codécidant des objectifs, des contraintes ainsi que des mises en commun et des mises en réseau nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

En saine fédéralisme, le principe «qui dépense taxe» aurait dû s'appliquer



Signature de l'entente sur la formation de la main-d'œuvre en avril. De gauche à droite: Pierre Pettigrew, ministre fédéral du Développement des ressources humaines; Jean Chrétien, premier ministre du Canada; Lucien Bouchard, premier ministre du Québec; Louise Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité.

Enfin, si le gouvernement fédéral voulait se réserver, autrement que par la voie normale de la péréquation, un rôle légitime d'égalisateur des chances en matière de formation de la main-d'œuvre, il aurait dû se faire reconnaître formellement ce rôle par les provinces en précisant la part de financement qu'il entendait y consacrer à même la caisse de l'assurance-emploi ou le fonds consolidé du Trésor (fonds qui, soit dit en passant, échappe à l'entente et dont le fédéral se sert actuellement pour financer des services de formation).

Au lieu de quoi les provinces continueront, en signant cet accord, de se nourrir obligatoirement au râtelier fédéral et de dépenser à des fins indistinctement provinciales ou fédérales des sommes importantes pour lesquelles elles ne seront pas obligées de taxer. Ce qui ne pourra qu'accroître leur désresponsabilisation fiscale et leur dépendance bougonne vis-à-vis d'Ottawa.

Quant à la langue de service, on

nous dit officiellement qu'il y a accord, mais je note que dans l'échange épistolaire qui scelle cet accord, les deux ministres responsables ne tiennent pas le même langage, même quand l'un semble répéter ce que dit l'autre.

Dans sa lettre du 25 mars, Mme Harel décrit les services dont dispose «la clientèle de langue anglaise au Québec en matière d'emploi, de sécurité du revenu et de mesures actives y relatives». Et elle s'engage à respecter ces mêmes façons de faire dans la «prestation des mesures actives de main-d'œuvre (cours, stages, etc.) et de services de placement concernés» par l'entente. Dans sa réponse du 28 mars, M. Pettigrew «confirme les discussions de nos négociateurs à l'effet que les individus qui le demanderont auront un accès raisonnable en langue anglaise aux mesures actives d'emploi (cours, stages, etc.)». Il y a là plus qu'une nuance.

En substituant à l'expression «clientèle de langue anglaise» l'expression «les individus qui en feront

la demande», M. Pettigrew reconnaît le droit à tout immigrant allophone d'exiger une formation en anglais, et affirme du même coup que le libre choix des individus qui sous-tend la Loi sur les langues officielles devra prévaloir sur la loi 101, même dans un domaine de compétence provinciale exclusive aux yeux du Québec. Je suis curieux de voir ce que le Commissaire aux langues officielles fera de cette non-entente subtile entre ministres, lui qui n'avait même pas compris que dans l'entente Canada-Québec sur l'immigration, le fédéral n'avait imposé aucune contrainte linguistique en se retirant des services d'accueil et d'intégration des résidents permanents.

Si la formation de la main-d'œuvre avait vraiment été reconvenue par Ottawa comme une extension «de la compétence des provinces en matière d'éducation», le gouvernement fédéral aurait dû s'en retirer en laissant les provinces, et singulièrement le Québec, libres d'y mettre en œuvre le régime linguistique que la Constitution leur permet d'appliquer dans le domaine de l'éducation. La chose est d'autant plus cruciale pour le Québec qu'il doit intégrer ses immigrants à une société de langue commune française et que la formation de la main-d'œuvre est un outil crucial à cet égard. Y instaurer le bilinguisme pratiqué par Ottawa équivaut à offrir aux immigrants un libre choix linguistique qui les fera opter presque naturellement pour une formation en anglais dans un contexte nord-américain.

Mais comme le dit si subtilement M. Chrétien à propos des soins de santé: «Quand nous transférons de l'argent comptant aux provinces, on garde le contrôle.»

Pourquoi le gouvernement Bouchard a-t-il accepté de passer ainsi sous les fourches caudines du gou-

vernement Chrétien demeure pour moi un mystère. Sans doute, la volonté de mettre le bien des travailleurs au-dessus des disputes intergouvernementales et la tentation de profiter de la vulnérabilité électorale des libéraux fédéraux pour obtenir un maximum de gros sous d'Ottawa peuvent expliquer certaines choses. Mais j'entends déjà l'argument que les souverainistes en tireront au prochain référendum: «Si, même sous la pression d'un référendum quasi fatal, même avec un ministre aussi ouvert que M. Pettigrew et même dans un domaine de compétence provinciale exclusive comme la formation de la main-d'œuvre, tout ce que le Québec a obtenu est cette espèce de demi-tutelle, imaginez la pleine tutelle qui suivrait une victoire décisive du NON au référendum!» Bel argument tordu auquel les fédéralistes feraient mieux de se préparer à répondre par autre chose que l'invective.

A quand une négociation sans pendant, où la reconnaissance du droit à la différence des communautés fédérées et le respect de la décentralisation des pouvoirs nécessaires à l'exercice de ce droit seraient contrebalancés par une codécision à l'europpéenne des objectifs communs et des normes communes minimales que tous les partenaires de la fédération devraient s'imposer, dans l'exercice de leurs pouvoirs souverains, pour consolider l'union canadienne face aux pressions du surendettement fédéral et du libre-échange international?

En attendant, réjouissons-nous des avantages que les travailleurs tireront de l'entente Canada-Québec sur le marché du travail, mais ne nous faisons pas d'illusions. En perpétuant les réflexes dominateurs d'Ottawa, cette entente n'apporte aucun vrai remède au mal canadien. Elle ne fait que répéter l'histoire au lieu de la créer.

Cette entente n'apporte aucun véritable remède au mal canadien: l'histoire se répète encore

Ambroise Lafortune vu par un vieil ami

Sa vie durant, le père Ambroise aura fait profiter les gens de son immense bagage amassé

PIERRE VALCOUR

Il est né à Montréal un 5 décembre, un an avant la fin de la première grande guerre, de Napoléon Lafortune, journaliste au journal *Le Devoir* depuis sa fondation, et d'Ernestine Marchand, dont la mère était irlandaise.

Baptisé aux premières vêpres de la Saint-Ambroise (7 décembre), il méritait bien son nom, d'autant que cinq de ses ancêtres en ligne directe portaient ce nom et que sa marraine s'appelait Ambrosine. Plus tard, quand il aura fait beaucoup de télévision, le pape Paul VI confirmera ce patronyme en proclamant saint Ambroise patron de la télévision éducative.

Si, par contre, il avait fallu donner au jeune bébé le nom du saint du jour de sa naissance, il se serait appelé Sabbath. Sabbath Lafortune! Impensable.

Il fut le cinquième d'une famille innombrable. Ses études primaires lui permirent son premier long voyage. En effet, il fut à cinq ans expulsé de chez les sœurs de la Providence, mais il put tenir au moins sept ans à l'école Saint-François-Xavier, chez les frères de l'Instruction chrétienne. Dernier de classe avec régularité, il a autre chose en tête et son monde est intérieur. Il lit beaucoup. Son père, chose rare à l'époque, a une bibliothèque qu'il dévore.

Par la suite, il fréquente tous les collèges francophones des jésuites à Montréal pour terminer chez les sulpiciens, au Séminaire de philosophie, sur les flancs du mont Royal. Son amour de l'histoire lui vaut une expulsion du collège Jean-de-Brébeuf alors qu'il allait terminer sa rhétorique. En effet, désireux de revivre le passé, il fut à la tête d'un groupe d'étudiants qui brûlèrent en ce centenaire de la Rébellion de 1837 tous les drapeaux Union Jack du collège, dont on avait orné les cours de récréation, à l'occasion d'un grand festival sportif. C'est même lui qui prononça le discours enflammé qui devait mettre le feu... aux drapeaux!

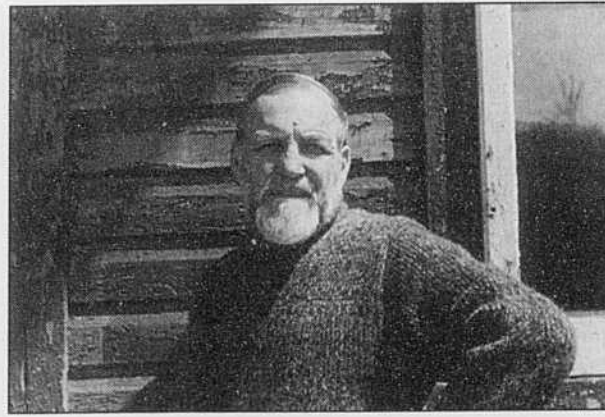
Il coule son baccalauréat avec éclat en 1940. Par contre, il apprend la vie et la pédagogie de la liberté en participant sept soirs par semaine et dans toutes les directions à l'animation du mouvement scout.

Après une brillante tentative — il est enfin premier de classe — à l'École normale pour devenir instituteur, il retrouve la vocation de ses 12 ans et entre au Grand Séminaire pour se préparer au sacerdoce. Mais c'est un tombeau et il s'éciole. Élève des jésuites, il pose des questions, on lui parle en latin, il répond en français... le conformisme lui sied mal.

Puis, à cause de sa santé et surtout d'un moral au plus bas, il obtient de continuer ses études de théologie comme externe au Scolasticat des jésuites. Le jour, il écoute les maîtres; le soir, il participe à la vie chrétienne des jeunes



Ambroise Lafortune à divers moments de sa vie. Une façon bien à lui de nous avoir fait aimer l'existence.



ARCHIVES LE DEVOIR

dans tous les mouvements alors en plein essor. Il passe, durant ces belles années, tous ses jours de congé et toutes ses soirées avec des laïcs qui sont en expérience d'une vie quotidienne chrétienne. Il participe à toutes leurs démarches. Evidemment il trouve des maîtres qui ne croient pas en l'Église d'un seul docteur... Tout cela engendre une période difficile à traverser: il est refusé à l'ordination.

Sous le souffle de l'Esprit «qui écrit droit avec des lignes brisées», il part pour la Martinique, en 1944, où il est ordonné prêtre à Fort-de-France le 6 mai 1945. Il ne peut dire qu'une seule fois l'oraison pour la paix car le lendemain, c'est l'Armistice. Bien qu'il ait du missionnaire les pieds bénis et la certitude d'apporter toutes les vérités, il côtoie chaque jour des jeunes qui lui apprennent à lui apprendre.

Il deviendra même catholique, c'est-à-dire universel, après trois ans de prétrise. Il était temps. Il écrit beaucoup. Il écrit sans arrêt: des lettres, des articles, des «encycliques», des bouquins... pour demain.

Rejoindre, connaître et aimer ce monde qui sait l'apprivoiser

Comme il essaie de vivre en nordique sous les tropiques, il reçoit automatiquement le coup de bambou et doit rentrer au Québec en convalescence. Il guérit plus gironvage dans tous les coins de son immense pays. Vicaire, prédicateur, professeur, aumônier à l'Université de Montréal, il est présent à tous les jeunes de tous les milieux. Au même moment, pas une rivière, pas une forêt, pas un village du Québec qui ne devienne pour lui sujet de recherche, de découvertes ou de partage. Un soir, en 1954, André Laurendeau, qui anime à la télévision l'émission

Pays et Merveilles, recherche un quidam qui parlerait des Antilles. On découvre Ambroise à la dernière minute. Pas de maquillage, pas de répétition, c'est parti dans une débâche de mots, de gestes et d'expériences. Il déballe son être et sa Martinique. C'est son amour et sa vie qu'il sème à tous les vents. Et cela va durer jusqu'aux années 80.

Il invente un langage télé bien à lui pour passer son message, que ce soit pour la catéchèse ou pour la connaissance du monde et des hommes. Six mois par année, il œuvre donc à Montréal et dans les alentours — une émission hebdomadaire en direct, une autre en différé. Les autres six mois, il part à la découverte d'un nouveau continent. Ses frères les hommes le reçoivent partout et il se baigne dans tous les fleuves du monde. Presque toujours c'est le «pouce» — l'auto-stop — qui lui permet de rejoindre, de rencontrer, d'échanger, de connaître et d'aimer ce monde qui sait l'apprivoiser.

De 1957 à 1967, il participe chaque jour à l'émission de radio *Chez Miville* où «le mot du père Ambroise» résonne dans tous les cœurs au milieu de ce programme de chansonniers.

En 1967, il connaît une nouvelle expérience... Lui, toujours reçu partout dans le monde, doit recevoir le monde de partout venu à l'occasion de l'Exposition universelle de Montréal. C'est une année terriblement fatigante! La radio et la télé ne lui offrent plus les mêmes défis, il décide, après 15 ans de présence continue en audiovisuel au milieu des siens... de porter ailleurs son expérience, de prendre quelques années de recyclage et de retourner aux sources vives de son sacerdoce.

Quelques mois après la mort de sa maman, il renoue avec les Antilles. Il revit son premier engagement, il recommence tout en faisant profiter les gens de son bagage amassé. Il continue à écrire, à écrire...

Puis, en 1973, il décide de revenir parmi les siens, tout étonné que les siens ne l'aient pas oublié. Il retrouve un pays en ébullition auquel il se doit d'être présent.

Il parcourt alors le Québec en entier afin de retrouver les pistes de sa jeunesse et tourner une série de 26 émissions de télévision qui racontent ce vaste territoire et son histoire. Puis ce sera le film *Si le Québec m'était conté* qui présentera dans plus d'une vingtaine des pays francophones. Au début des années 80, une nouvelle série de télévision racontant l'histoire des mouvements de jeunesse au Canada français fera revivre pour un grand nombre de jeunes la période des années 40 et 50.

Ambroise, mon ami, mon frère, que j'ai côtoyé pendant près de 50 ans, repose en paix car tu le mérites bien. De toute façon, tu continues à vivre dans le cœur de plusieurs sur les cinq continents de cette terre, et des milliers d'autres t'attendent chez le Père éternel qui saura bien comprendre ta façon tout à fait «ambrosienne» de nous avoir fait aimer et comprendre la vie.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Le Gault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Laroche (directrice des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hodon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



FRANCOPHONIE

SUITE DE LA PAGE 1

soir, dans les locaux tout neufs de l'Organisation de l'aviation civile internationale, la ministre québécoise Louise Beaudoin a lancé un appel pressant à créer, sur l'inforoute, un espace francophone, un territoire virtuel composé d'autant de pôles d'attraction pour attirer le monde à elle et valoriser ses cultures.

Le monde vit une révolution, passe progressivement de la société industrielle à la société de l'information. Il s'agit d'une mutation que le Québec «vit plutôt bien», affirme la ministre. Mais «une Francophonie frileuse dans un secteur aussi sensible, dit-elle, amputerait son avenir. Se priver des outils de la modernité, c'est se résigner à son déclin».

Le représentant du gouvernement canadien, le ministre de la Coopération internationale Don Boudria, qui coprésidait la conférence avec Mme Beaudoin, a fait écho aux propos québécois. Il a souligné le fait que «les inforoutes représentent une chance qui s'offre à la Francophonie de réduire les distances, d'amenuiser les écarts économiques et sociaux entre nous».

Mais le temps est venu de «passer aux actes», dit-il, en appuyant des projets précis: installer des serveurs dans les pays du Sud, encourager la formation à distance, mettre en place un fonds d'aide à la production.

Ce fonds sera cependant modeste, par définition, au sein de la Francophonie. La ministre française Margie Sudre estimait, dans une entrevue au Devoir publiée samedi, qu'il pourrait atteindre 30 à 50 millions de francs (soit 10 à 15 millions de dollars). Une misère, mais un début.

M. Boudria a invité les participants à «éviter de [s']engager dans des débats institutionnels prématurés». Le ministre veut que ses homologues reportent à plus tard la question de savoir quel organisme francophone sera chargé de la mise en œuvre du plan d'action. Ces discussions pourraient aboutir à une décision au Sommet des chefs d'État et de gouvernement à Hanoi, en novembre.

Enfin, M. Boudria a souligné l'importance d'un partenariat privé-public, de la collaboration des universités, des entreprises et des gouvernements dans la mise en œuvre du plan d'action.

Le secrétaire général de l'Agence de la francophonie, Jean-Louis Roy, abonde dans ce sens. Les initiatives, a-t-il dit hier, viendront du secteur privé. Mais les conditions de succès viendront, en partie du moins, du secteur public: de ses choix en vue de mettre à niveau, partout, les services de téléphonie; de ses choix d'une fiscalité audacieuse pour faciliter l'achat d'équipements par les individus ou les institutions et pour soutenir la recherche, l'innovation ou la production.

M. Roy fixe l'horizon de l'année 2025 comme date à laquelle il faudra avoir installé la Francophonie comme leader sur les inforoutes. Pour ce faire, il dit compter sur la capacité de la Francophonie de négocier avec les bailleurs de fonds internationaux, sur le soutien actif aux initiatives, sur la capacité des francophones de promouvoir le plurilinguisme.

Il appelle les pays membres à lever en particulier les obstacles à la circulation des produits culturels entre eux. Car, à ses yeux, l'une des conditions de succès du français sur les inforoutes, c'est la constitution d'un marché international francophone et le maintien, dans les pays du Sud, d'une base de production qui donne à la Francophonie une surface suffisante pour faire face à la concurrence des autres langues.

EN BREF

10 millions pour le Manitoba

Winnipeg (PC) — Le concert-bénéfice qui s'est tenu dimanche soir en vue d'amasser des fonds pour venir en aide aux victimes des inondations au Manitoba aurait permis d'amasser quelque 10 millions de dollars, soit le quart des 40 millions espérés par les organisateurs de l'événement. «Les sommes recueillies durant le concert et versées à la Croix-Rouge dépasseront les 10 millions», a déclaré le directeur régional de l'organisme, Jean Slick. La scène du spectacle, qui avait attiré 40 000 personnes, avait été montée au centre-ville de Winnipeg, à quelques mètres seulement de la rivière Rouge, dont les débordements ont inondé le sud du Manitoba, entraînant l'évacuation de plus de 27 000 personnes. Céline Dion a aussi adressé quelques mots à la foule, sur écran cependant, depuis Montréal.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Pour la version Internet (514) 278-6060
Extérieur de Montréal 1-800-563-5665 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 990, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0656. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

BOUCHARD

«La partition, c'est le trou noir de Charest»

SUITE DE LA PAGE 1

pas «gaspiller des votes» et de voter «pour la souveraineté du Québec».

«Jean Charest, ajoute-t-il, c'est ce qui rapproche le plus près d'un clonage politique de Jean Chrétien.»

Rappelant la carrière de Jean Charest, il a fustigé le chef conservateur, invitant les Québécois à se souvenir qu'il œuvrait côte à côte avec Jean Chrétien lors de la campagne référendaire, et qu'il avait voulu torpiller les accords du lac Meech avec M. Chrétien.

Il est donc clair que le Bloc québécois cherche maintenant par tous les moyens à réveiller les souverainistes assoupis ou déçus par l'allure de la campagne.

Et confiant de voir le Bloc québécois progresser «de plus en plus», Gilles Duceppe a concentré ses attaques hier sur Jean Charest. «La partition [pour Jean Charest], c'est son trou noir, dit-il. Pour tous les Québécois, qu'ils soient souverainistes ou fédéralistes, le Québec, c'est le territoire du Québec. Jean Charest ne veut pas préciser ça, il veut s'esquiver, on va le démontrer dans les deux prochaines semaines.»

En visite au Saguenay hier, château fort traditionnel du vote souverainiste, Gilles Duceppe a été confronté à un sondage local, réalisé par la maison Pecus le 14 mai auprès de 353 personnes du Saguenay pour le compte du Réveil de Jonquière, et qui indiquait que les intentions de vote pour le Bloc s'élevaient à 29,7 %, contre 28,6 % pour le Parti conservateur. 14,2 % des répondants se sont dit indécis et 12 % ont affirmé ne pas vouloir voter.

«On ne sent pas ça sur le terrain», a commenté le chef du Bloc, qui se montrait confiant de voir la campagne bloquiste «se relancer» à partir de maintenant, mettant en lumière la force de l'organisation souverainiste sur le terrain et l'absence d'organisation des conservateurs de Jean Charest au Québec.

Cette relance de la campagne du Bloc passe nécessairement par un rassemblement de tous les souverainistes.

«Nous sommes là pour réaliser un objectif commun», explique Gilles Duceppe. «Je suis venu en politique pour réaliser un objectif que nous partageons tous ensemble, tous les candidats du Bloc, tous les souverainistes du Québec. C'est notre tâche à nous de mobiliser les gens, parce que c'est l'avenir du Québec qui est en jeu, et seul le Bloc peut défendre ça à Ottawa.»

Gilles Duceppe a révélé que Jacques Parizeau avait appelé son organisateur Bob Dufour dimanche pour exprimer sa satisfaction à la suite du débat des chefs et pour mentionner qu'il avait reçu des invitations à participer à des activités partisanes.

«Je l'ai appelé ce matin [hier] pour lui dire que j'étais très heureux qu'il le fasse», explique M. Duceppe. «Il participera donc à quelques activités partisanes, entre autres à Sherbrooke et à Shawinigan.»

Le prédécesseur malheureux de



Jean Chrétien et Jean Charest, quelques minutes avant d'entreprendre le débat de dimanche.

Gilles Duceppe à la tête du Bloc, Michel Gauthier, était à ses côtés hier pour rencontrer les médias à Jonquière.

Il n'a pas caché sa déception de ne pas avoir été nommé leader parlementaire du parti. «[Mais] je me suis remobilisé très rapidement, après quinze jours, soutient-il. C'est maintenant la deuxième phase de la campagne, nous sommes réellement prêts, nous serons dangereux à voir aller», a-t-il dit.

«Il ne faut pas que les souverainistes se laissent diviser ou berner, entre autres par Jean Charest qui a un discours séducteur», a ajouté M. Gauthier.

Interrogé sur le rassemblement que tenait Jean Charest à Chicoutimi il y a dix jours et qui rassemblait près de 1000 personnes, Gilles Duceppe a répliqué ceci: «On verra ce que les gens pensent [après les déclarations de Jean Charest] sur le plan B et la

partition». De passage en Ontario, dans la circonscription de Parry Sound-Muskoka, le chef conservateur Jean Charest a confié que l'intervention de Lucien Bouchard dans la campagne fédérale ne l'inquiétait pas. «Ca envoie un autre signal sur la déconfiture du Bloc. Si M. Bouchard, M. Parizeau et les autres sont obligés d'intervenir pour M. Duceppe, c'est qu'il y a donc un problème important qui a fait surface à la suite de leur course au leadership», a-t-il soutenu en point de presse.

Selon lui, les contradictions sont plus évidentes maintenant. Cette intervention «est un symptôme de malaise», et à son avis, le temps joue contre le Bloc car, «plus le temps passe, plus les gens sentent en mesure de juger ce que le Bloc peut et ne peut pas faire pour les Québécois. Il y a là-dedans comme un aveu d'échec», a-t-il conclu.

Bre-X, la suite

Jakarta (Reuter) — Le ministre des Mines et de l'Énergie de l'Indonésie, Ida Bagus, a nommé un nouveau secrétaire ministériel hier pour remplacer celui qui avait joué un rôle prédominant dans l'affaire de la fausse mine d'or de Busang. Darmoko Slamet était auparavant directeur général de la société minière d'État PT Aneka Tambang.

La mutation ne serait aucunement liée au scandale de Busang, selon le ministre. «Il s'agit d'un changement de routine», précise le ministre. Il n'y a aucun lien à faire avec l'affaire Busang.»

Darmoko Slamet était auparavant directeur général de la société minière d'État PT Aneka Tambang.

Dans une déclaration, le ministre précise qu'aucune décision n'a encore été prise sur les prochaines fonctions de M. Said.

«Je me sens très soulagé», a déclaré pour sa part M. Said, après une brève cérémonie soulignant la nomination de son remplaçant.

SCEPTIQUES

SUITE DE LA PAGE 1

Puis? On s'est dit: puisque la ligne 2 ne fait rien de moins que l'alchimie entre les astres et les nombres, allons-y pour la 2. On appuie. Là, une voix robotisée vous dit de composer votre date de naissance. Allez pour la date de naissance, qui restera toujours la date du hasard.

Et alors? On vous le donne en mille. Une voix vous promet monts et merveilles sans que vous puissiez l'interrompre, car la voix étant une voix enregistrée, vous ne pouvez pas dialoguer. Vous n'avez pas droit à ce dialogue qui interpelle le vécru, matière première des capitalistes du monde postmoderne.

C'est pas beau, ça? La voix, une voix qui sait que le temps est compté, que le temps c'est de l'argent, s'est confectionné tout un système de production, un mode de production, usant au maximum des rationalités technologiques que propose le temps présent. C'est vrai qu'on n'arrête pas le progrès. En fait, il y a tellement de progrès que le sophisme s'est installé à demeure dans les machines astro-numéro-cucul-la-pralinette assez malignes pour facturer gros la minute. Question rendement, ils assurent drôlement, les tambours-majors du paranormal.

Comment s'y prennent-ils? «Prenez les émissions d'astrologie», confie M. Dupont. Le principe qui prévaut aux États-Unis comme au Canada est très simple. Une astrologue propose une émission télé. Comme commanditaires, elle s'est allié toute la confrérie astrologique. Ainsi, elle propose au diffuseur du clé-en-mains et le tour est joué. Ces gens-là ont beaucoup d'argent et gagnent beaucoup d'argent.»

«Le problème, c'est qu'au moins 60 % d'entre eux sont des charlatans. Les autres sont sincères. Ils croient vraiment à ce qu'ils font. Mais tous font du commerce avec ce désir qu'ont bien des humains d'être rassurés. Ils ne sont pas les seuls. L'homéopathie, par exemple, est probablement la plus grande fraude du siècle.»

Ce qu'il y a de terrible dans le monde d'aujourd'hui, c'est que ces gens qui gardent tout leur sens critique lorsqu'ils achètent un grille-pain le perdent comme par enchantement face aux astrologues, aux cartomanciens, aux onnis, etc. Ce qu'il y a d'incroyable, c'est qu'un médecin doit prouver qu'il est médecin, comme un conducteur doit posséder un permis, alors que de celui qui prédit, on n'exige rien.»

Pour accentuer le sens critique, nous avons organisé des tournées dans les écoles. Une de nos sceptiques a joué la voyante. Savez-vous quoi, on a été estomaqué par la crédulité des jeunes. Il y en avait un qui avait un chandail des Islanders de New York. Notre fausse voyante lui a dit: toi, tu aimes beaucoup le sport et le hockey en particulier. Eh bien, ce jeune a répondu: «Wow! Comment t'as fait pour deviner? Il n'avait pas fait le lien avec son chandail.»

Le dernier, les Sceptiques du Québec ont participé au Congrès international des sceptiques du monde entier à Buffalo, dans l'État de New York. Et qu'ont-ils constaté, tous ces sceptiques qui ont le chic de marier humour avec rationalité? Qu'il y avait un énorme travail de pédagogie à effectuer pour mieux expliquer ce qu'est une démarche critique.

Pour souligner leur dixième anniversaire, les Sceptiques ont décidé d'organiser, entre autres choses, un concours de photos. Le sujet? Prendre le cliché d'un fantôme.

Et maintenant, voici les prédictions des Sceptiques, agrémentées de celles du Devoir, seul quotidien à ne jamais proposer d'horoscope: le débat constitutionnel se poursuivra au cours des douze prochains mois, le film Lost World, soit la suite de Jurassic Park, sera le gros succès de l'été, il pleuvra en Gaspésie au mois de juillet et la conscience philosophique des Québécois va s'accroître l'an prochain.

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

tion des médias pour connaître sa percée, refuse maintenant de leur faire face de façon quotidienne. Les reporters qui suivent sa tournée ont même menacé l'équipe Charest de mutinerie si rien ne changeait, ce qui a eu un certain effet.

Jean Charest préférerait garder l'attention sur son message vantant les mérites de son équipe, en particulier en Ontario, une province où les libéraux sont solidement en avance. M. Charest se sait l'objet de critiques au sujet de son équipe. Le premier ministre Jean Chrétien aime d'ailleurs souligner combien sa brochette de candidats est supérieure à celle de son adversaire conservateur. Il l'a fait de nouveau, à mots couverts, durant le débat de dimanche.

La visite de M. Charest dans le fief de M. MacKenzie ne pouvait donc survenir à un meilleur moment. Lewis MacKenzie est le candidat-vedette du PC durant cette élection, à un point tel que M. Charest a laissé entendre hier qu'il comptait choisir cet ancien commandant des Forces armées canadiennes en Bosnie comme vice-premier ministre.

«Si vous aviez à choisir le vice-premier ministre du Canada, qui préféreriez-vous: [la libérale] Sheila Copps ou Lewis MacKenzie?», a demandé M. Charest au grand plaisir des 200 personnes présentes.

Dans la même veine, il a fait le bilan de l'équipe libérale ontarienne, lui attribuant tous les maux du pays, allant du chômage élevé à la pauvreté, en passant par les compressions dans les transferts aux provinces. Lors de l'élection de 1993, les libéraux ont décroché 98 des 99 sièges, plusieurs grâce à la division du vote entre conservateurs et réformistes. La province compte maintenant 103 sièges.

Parry Sound-Muskoka est l'un de ces comtés où la division entre les deux partis de droite a permis au libéral Andy Mitchell de se faire élire. Ce dernier est bien vu dans son coin de pays. Il est l'un des rares députés libéraux à s'être opposé à la loi sur le contrôle des armes à feu, un enjeu important dans cette région de villégiature.

Membre de l'organisation de Lewis MacKenzie, Debi Davis, insiste sur l'importance de prendre M. Mitchell au sérieux. «C'est un adversaire redoutable», note-t-elle. Mais elle dit avoir constaté une montée des appuis conservateurs depuis les débats des chefs. Plus de gens demandent des affiches ou des copies du programme. L'argent rentre un peu plus facilement et les électeurs sont plus amicaux.

M. MacKenzie jouit aussi de l'appui de la majorité des conservateurs provinciaux du coin. Mme Davis est elle-même présidente de l'une des deux associations provinciales. Hier, le député provincial de Parry Sound, le ministre ontarien des Finances Ernie Eves, était dans l'assistance.

Pour le PC, Parry Sound-Muskoka est un comté baromètre dans cette campagne. Représenté pendant 21 ans par le député conservateur Stan Darling, il était considéré comme un château fort.

Si les partisans rencontrés hier matin sont représentatifs du reste de la population locale, les troupes de Jean Charest peuvent être modérément optimistes. Réformistes en 1993, Inga et Grant Allan sont revenus au bercail conservateur pour deux raisons centrales: Lewis MacKenzie lui-même et la position du PC à l'égard du Québec. Parlant de Preston Manning, Angela Benn a dit avoir le sentiment qu'il avait trahie à ce sujet.

L'unité nationale versions Manning et McDonough

À Halifax, en Nouvelle-Écosse, le chef du Parti réformiste Preston Manning a présenté hier le bilan du débat de dimanche sur l'unité nationale en exprimant d'abord sa grande «indignation» quant aux réponses évasives et aux vœux pieux offerts par MM. Chrétien et Charest sur la question.

Si les chefs continuent d'être aussi évasifs par rapport à l'éventualité d'un Québec souverain et aux détails qui entourent ce processus démocratique — telle la question de la partition —, ils perdront un prochain référendum, croit M. Manning. «On assiste à une faille de nouvelles idées, on ne sait pas comment aborder cet enjeu, et je crois que le manque de volonté de parler des aspects négatifs peut mener à une défaite au prochain référendum. Ils se disent probablement qu'ils peuvent s'attaquer seulement à Duceppe pour l'élection fédérale, mais il faut penser plus loin: l'idée n'est pas seulement de battre Duceppe mais de penser à [Lucien] Bouchard et au référendum.»

Réitérant la possibilité de sécession dans un Québec souverain et s'attaquant à nouveau au discours vague des Chrétien et Charest en ce qui a trait à la question constitutionnelle, Preston Manning a également accusé les politiciens fédéraux québécois de couardise, évoquant du même coup le conflit d'intérêts. «Aucun politicien québécois du côté fédéral n'est capable de s'avancer sur cette question. [...] Est-ce parce qu'ils n'ont pas le courage de dire les choses désagréables aux Québécois, ou n'y a-t-il pas là un conflit d'intérêts, ces politiciens essayant de prendre des votes aux Québécois [en taisant certains détails]. La meilleure façon de gagner n'est pas de cacher des vérités.»

Le Parti réformiste appuierait le consentement démocratique et le choix du Québec de quitter la fédération canadienne, a ajouté le chef. Mais ce de choix découleront d'autres réalités à respecter en toute démocratie, telle la volonté de partition: «Si le Québec devait se séparer [...] on sait qu'il y aura des questions de l'ouest de Montréal et de l'Outaouais, et aussi des Cris du nord du Québec qui voudront diviser le nouveau pays. Le gouvernement canadien devrait respecter le consentement démocratique québécois mais, d'un autre côté, il faudra établir les nouvelles frontières, également par le truchement de la démocratie. Les gens devront dire si oui ou non ils veulent rester au Québec.»

Quant au recours nécessaire aux Forces armées canadiennes dans un contexte de séparation, Preston Manning a affirmé hier que «la violence n'est pas une option», mais qu'il était «toujours possible de tomber dans l'anarchie si on ne respecte pas les règles», soit la nécessité d'un processus démocratique établi d'entrée de jeu.

À l'autre bout du pays, à Vancouver, le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Alexa McDonough, a largement débattu des objectifs de son parti — la lutte au chômage, la solidification et la bonification du régime de santé canadien et l'accès des jeunes au système éducatif —, les mariant à l'enjeu de l'unité nationale.

«Je crois que les emplois et le régime de santé sont des portions importantes du débat sur l'unité», a expliqué Mme McDonough. «Nous essayons de convaincre les chefs des autres partis que ce qui importe aux Québécois, tout comme à la population de Vancouver ou de Halifax, c'est de savoir si leurs enfants auront des emplois, si le régime de santé les accueillera lorsqu'ils en auront besoin, si les jeunes auront accès à l'éducation.»

Le discours partitionniste prend des couleurs alarmantes, prévient le leader néo-démocrate, mais il devrait plutôt être «réveillé» les chefs qui croient encore que nous réglerons la question d'unité nationale en ne brandissant que les discours constitutionnels et référendaires. «Nous ne réglerons pas le problème de force», conclut-elle. «Voilà pourquoi nous essayons de sensibiliser les autres partis au fait que ce n'est qu'en s'attaquant aux problèmes économiques et sociaux que nous allons donner aux gens une raison de travailler ensemble.»